JIM
Journal d'Informations Municipales - Mars -Avril 2015 N°156

Un nouveau parc au centre-ville
page 5

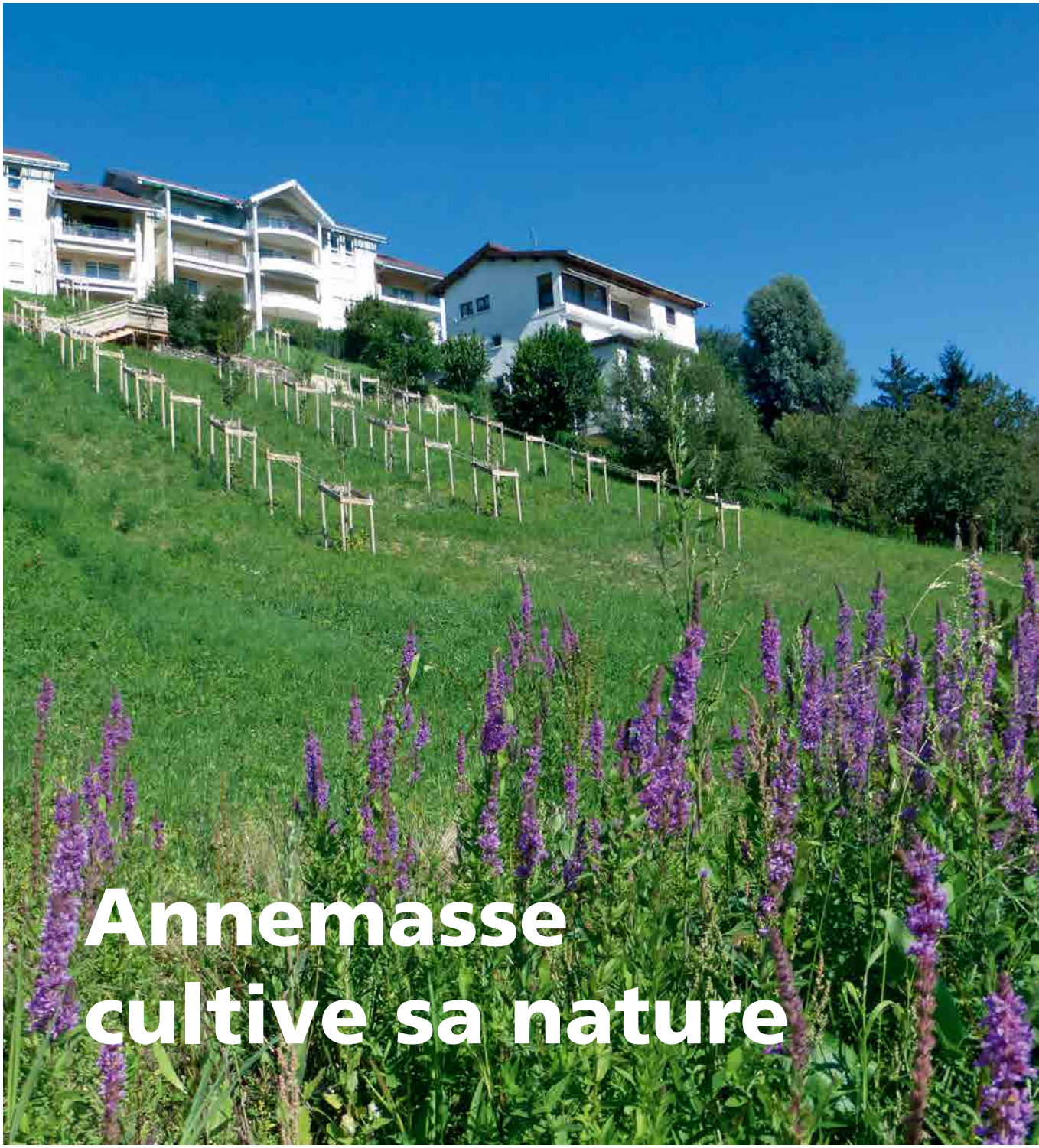

Annemasse cultive sa nature

ANNEMASSE
à vivre ensemble

www.annemasse.fr
annemasse.officiel

Infos Pratiques

Prochains conseils municipaux
jeudi 19 mars et jeudi 23 avril à 18h30
Salle du conseil, Hôtel de Ville.

Les permanences des élus de la majorité ont lieu **tous les samedis de 11h à 12h** à l'Hôtel de Ville et **les mercredis matins, de 10h30 à 12h** dans le local du service de Tranquillité publique, situé dans le centre commercial du Perrier.
Les permanences des élus de l'opposition ont lieu **tous les deuxièmes samedis du mois de 10h à 12h** à l'Hôtel de Ville.

Hôtel de Ville 04 50 95 07 00
www.annemasse.fr

Heures d'ouverture :
lundi, mercredi & jeudi : **9h-12h/13h30-17h,**
mardi : **9h-12h /13h30-18h,**
vendredi : **9h-17h sans interruption,**
samedi : **9h-12h**

- Bibliothèques :
  - Pierre Goy
    04 50 95 89 09
  - Jeunesse Perrier
    04 50 37 74 12
  - Jeunesse Romagny
    04 50 38 97 04
  - Bibliothèque des Sports
    Maison des Sports
    04 50 92 87 45
- Centre Information Petite Enfance
  04 50 84 23 10
- Conservatoire de Musique d'Annemasse
  04 50 84 23 20
- École des Beaux-Arts du Genevois
  04 50 37 21 89
- Château Rouge (Billetterie)
  04 50 43 24 24
- Villa du Parc Centre d'art contemporain
  04 50 38 84 61
- Complexe Martin Luther King
  04 50 87 12 83
- MJC Centre
  04 50 92 10 20
- MJC Romagny
  04 50 92 64 97
- MJC Sud
  04 50 37 74 10
- Maison des Sports
  04 50 84 59 10
  ou 04 50 84 59 17
- Office municipal des sports
  04 50 92 87 45
- Annemasse Agglo
  www.annemasse-agglo.fr
  04 50 87 83 00
- Annemasse Tourisme
  www. annemasse-tourisme.com
  04 50 37 11 71
- Bus TAC
  0800 1000 74
  04 50 38 55 55
  www.reseau-tac.fr
- Caisse d'allocations familiales
  0820 25 74 10
- Mission locale
  04 50 95 20 50
- Pôle Emploi 3949
- Maison de la justice et du droit
  04 50 84 06 70
- Médiateurs de nuit
  04 50 92 16 16
- Déchetterie des Grands Bois
  04 50 38 04 62
- Police secours 17
- SAMU 15
- Pompiers 18
- Police nationale
  04 50 95 44 50
- Police municipale
  04 50 87 04 80
- Gendarmerie
  04 50 92 11 66
- Pharmacies de garde
  3237
- Centre Hospitalier Alpes Léman
  04 50 82 20 00
  www.ch-alpes-leman.fr
- Hôpital privé Pays de Savoie
  0 826 300 074
- Allo Enfance maltraitée
  119 *
- Accueil des sans-abri
  115 *
- Centre antipoison
  04 72 11 69 11
- SIDA/info-service
  0800 840 800 *

* Appel gratuit et anonyme

Journal d'Informations Municipales
Mars - Avril 2015

JIM est une publication bimestrielle éditée par le service communication de la Ville d'Annemasse. Imprimé dans le souci du respect de la planète sur du papier écocertifié n° PEFC/10-31-1858, c'est-à-dire issu de forêts gérées durablement, avec des encres végétales.

Directeur de la publication : Christian Dupessey
Rédacteur en chef : Mathieu Bilavarn
Mise en page : Crayon bleu
Impression : imprimerie des Deux-Ponts
Photos : services municipaux (sauf mentions indiquées)
Dépôt Légal : Mars 2015 **Tirage :** 20 000 exemplaires

Annemasse express

Janvier - Février

1 - Du 8 au 11 janvier - Je suis Charlie

Suite aux attentats contre Charlie Hebdo le 7 janvier, les Annemassiens se sont mobilisés pour manifester leur soutien et leur émotion, le jeudi 8 janvier puis, comme partout en France, le dimanche 11 janvier. Ils étaient plus de 3000, réunis devant l'Hôtel de Ville.
Une exposition, qui a rassemblé de nombreux dessins et témoignages, a également été organisée dans le hall de l'Hôtel de Ville.

2 - 16, 17 et 24 janvier - Vœux 2015

Après des vœux officiels, le Maire et l'équipe municipale sont allés à la rencontre des Annemassiens pour présenter leurs vœux dans le quartier du Perrier d'abord, puis dans celui de Romagny à l'occasion de l'inauguration de la ferme Chalut rénovée.

3 - 24 janvier - Inauguration de la ferme Chalut

La ferme Chalut rénovée est inaugurée dans le quartier de Romagny. L'extension de celle-ci abrite notamment une salle polyvalente pour les activités de la MJC Romagny et une salle de restauration scolaire de 132 places pour les maternelles de l'école Jean Mermoz. La salle polyvalente et le restaurant scolaire sont séparés par une cloison mobile offrant une salle pouvant accueillir 300 personnes pour des fêtes associatives ou familiales.

4 - 2 février - La BD des collégiens

Une BD a été remise aux anciens élèves de 6e du collège Michel Servet. Cette dernière avait été créée en 2011 et 2012 sur le thème "Quel futur pour le Perrier ?" avec leur professeur d'arts plastiques Martine Arghyris et le dessinateur Greg. Celui-ci avait coordonné et mis en forme la BD, élaborée avec les dessins des collégiens. Des collégiens très fiers du résultat final.

5 - 7 février - Bal folk

Le bal folk du Conservatoire a connu un vif succès. Plus de 120 personnes sont venues danser au son de la Bande de cornemuses du Conservatoire (le groupe GONFLéàBLôK) et du Duo TTC, duo d'accordéons. Le Bal du Conservatoire fait désormais partie des dates incontournables pour tous les amoureux des danses folk de la région.

Dossier
Pages 11 à 14
- Annemasse cultive sa nature

Mutations
Pages 4 et 5
- Bilan positif pour le contrat de performance énergétique
- Livron : le quartier s'ouvre et se transforme
- Le groupe scolaire Camille Claudel grandit
- Un nouveau parc de centre-ville rue du Faucigny

Plan local d'urbanisme
Page 6
- Diagnostic communal : préserver le cadre de vie des Annemassiens

La vie quotidienne
Pages 7 à 9
- Le Conseil citoyen : des habitants acteurs du quartier
- Bougez cet été avec les Bons vacances
- Une salle à louer pour les fêtes familiales
- Le service de portage de repas en plein essor
- Annemasse, Ville des solidarités « ici et là-bas »

Agglo
Page 10
- Une avenue de la gare réaménagée

Jeunesse
Page 15
- Les cadets en selle aussi pour la course Annemasse-Bellegarde
- Les Parcours du Cœur pour les familles et les scolaires

Culture
Pages 16 et 17
- « La Fabrique de Dépaysement » : propose aux jeunes un autre regard
- Zoom sur le Namascae Lemanic Modern Ensemble
- Venez participer et fêter la musique !
- Devenez coordinateur (trice) du festival Les Musical' été
- Rendez-vous au carnaval les 11 et 12 avril

Si vous habitez Annemasse et que vous ne recevez pas le JIM à votre domicile, faites-vous connaître auprès du Service communication au 04 50 95 07 00.

Édito

L'esprit du 11 janvier... et après

« À Vivre ensemble ». C'est la signature de notre Ville.
Depuis le mercredi 7 janvier, ces mots résonnent avec encore plus de force et de fierté.
*Il y aura **un avant et un après 7 janvier** dans notre pays.*
Les Annemassiens comme dans toute la France, se sont massivement rassemblés pour dire tous ensemble NON à la barbarie et se dresser pour la défense des valeurs universelles de notre République.

Contre le terrorisme, contre l'obscurantisme et contre la division des communautés, « le Pays de Voltaire et de Cabu », s'est soulevé dans un immense élan civique.
La République est debout !
*Cette mobilisation citoyenne doit rester dans nos mémoires **comme un repère démocratique**.*
Aujourd'hui, il faut le faire fructifier en combattant tous les jours avec détermination et fraternité, la peste identitaire et toutes les profanations.

Ne cessons pas de réaffirmer que chacun a droit à sa religion, à ses traditions, à ses racines et que personne n'a le droit de l'imposer aux autres.
S'attaquer à une mosquée, à une église, à une synagogue, c'est une offense à la France, à son histoire et ses valeurs et en premier lieu, celle de la laïcité qui garantit la liberté du culte.
*Contre ceux qui défigurent la République, le principe qui doit nous réunir c'est **l'acceptation des différences**.*

*Parce qu'au delà de l'émotion, il convient de traduire collectivement ce formidable mouvement. Plus rien ne sera comme avant. Nous devons tous nous écouter, nous parler et échanger **sur ce qui nous réunit comme sur ce qui nous oppose parfois**.*

*Forts de notre diversité et de notre **richesse de ville apaisée**, Annemasse peut s'ériger en un territoire laboratoire du bien « Vivre ensemble ».*

*Ainsi, lors de la cérémonie des vœux, j'évoquais des États Généraux ; prochainement, la Municipalité prendra des initiatives pour les décliner en **des « Rencontres du Vivre ensemble »**.*
La Mairie aura un rôle facilitateur et encouragera toutes les initiatives citoyennes avec des acteurs multiples, aux parcours variés, qui se donneront pour objectif de renforcer les conditions du bien « Vivre ensemble ».

***Des lieux d'expression** seront offerts pour aborder des sujets graves, les vraies angoisses de notre société pourront être partagées, mais aussi toutes les actions et les nombreux projets **porteurs d'espoir**.*
Nous irons à la rencontre de ceux qui n'osent pas parler, ceux qui ont le sentiment d'être en dehors de la République.

*Plus que jamais, notre devoir est de **faire vivre la laïcité** comme un **espace partagé de compromis**, où chacun à sa place.*
Ces Rencontres sont appelées à se développer, à faire boule de neige, portées par des initiatives citoyennes et associatives.

*Lorsque les fondements mêmes de notre démocratie, de notre société sont en jeu, il est impératif pour nous tous, « **d'être grand, pas petit** ».*
Je sais pouvoir compter sur les Annemassiens pour relever ce défi.

Christian DUPESSEY
Maire d'Annemasse
Président d'Annemasse Agglo

Bilan positif pour le contrat de performance énergétique

En signant en 2013 un contrat de performance énergétique avec la société SPIE, la Ville a réalisé plus de 100 000 € d'économies. Un premier bilan très positif.

En 2013, la Ville et la société SPIE ont signé un contrat de performance énergétique. Dans ce contrat, SPIE s'engageait à réaliser au moins 25 % d'économies d'énergie sur six bâtiments : l'Hôtel de Ville, le complexe Martin Luther King, la maison des sports, les groupes scolaires des Hutins, Marianne Cohn et Saint-Exupéry.
Cet objectif de 25% a été dépassé. **De juillet 2013 à juin 2014, il a été constaté un résultat de 28%. Ce qui correspond à plus de 100 000 € d'économies sur le budget d'achat d'énergie de la Ville.** Une partie de ces économies sera reversée chaque année à SPIE pour rembourser le coût des travaux que la société a pris en charge.
Ces résultats ont été atteints grâce à des travaux de remplacement des chaudières fioul par des chaudières gaz à condensation dans le groupe scolaire des Hutins, l'installation d'une pompe à chaleur au complexe Martin Luther King et la mise en place d'une nouvelle régulation permettant de contrôler et de piloter à distance les chaufferies.
L'exploitation performante en fonction des inoccupations a permis d'obtenir de tels résultats. Le contrôle des températures des locaux est aussi essentiel pour éviter des surchauffes, tout en maintenant un confort normal pour les occupants.
En 2015, et jusqu'à la fin du CPE en 2021, l'effort sera poursuivi **pour conserver ce niveau d'économies, voire l'améliorer**. Des actions de formation et de sensibilisation des utilisateurs des bâtiments seront lancées pour les inciter à participer à cet objectif dont le but est aussi de lutter contre le réchauffement climatique, de protéger la qualité de l'air et les ressources en énergies fossiles.

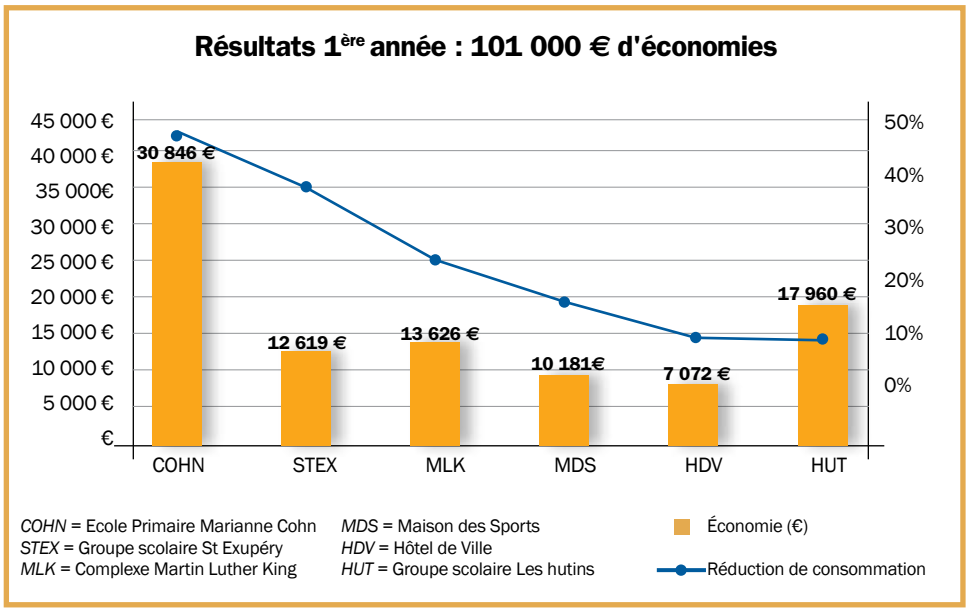

La rue des Voirons piétonne

A la suite de réunions dans le quartier avec les riverains et les commerçants, la Municipalité a décidé de passer la **rue des Voirons en rue piétonne.**
Après plusieurs tentatives qui se sont révélées insatisfaisantes, comme la pose de mobilier urbain ou de barrières pivotantes, il a été retenu la mise en place d'une borne escamotable automatique, comme il en existe déjà plusieurs pour la gestion de la zone piétonne autour de l'Hôtel de Ville.
Ces travaux se sont déroulés durant le mois de décembre et **la mise en service de la borne est effective depuis le début du mois de janvier.**
Des badges d'accès ont été distribués aux acteurs concernés de la rue.
Le coût des travaux s'élève à 30 000 €.

Livron : le quartier s'ouvre et se transforme

Construits en 1965, les 98 logements de l'immeuble JB Charcot situés sur le quartier de Livron sont maintenant entièrement démolis. Cette démolition permet d'ouvrir toute la partie sud du quartier qui retrouve des vues sur le grand paysage. Cette démolition marque également la première étape d'un réaménagement global de l'îlot.

A la place de l'immeuble démoli, 56 logements seront reconstruits en accession sociale à la propriété et en accession à coûts maîtrisés. Cette offre nouvelle viendra diversifier les différentes sortes de logements au sein du quartier du Livron et devrait favoriser la mixité sociale dans ce secteur.
Dans le même temps, les immeubles existants seront rénovés et les espaces extérieurs réaménagés dans un esprit de **parc paysager**.

Le groupe scolaire Camille Claudel grandit

Le chantier du groupe scolaire Camille Claudel avance rapidement. La livraison des 17 classes, du centre de loisirs, de la restauration et du gymnase est prévue au printemps 2016.

Au premier plan à gauche, trois poutres du plafond du gymnase et le remblaiement autour des vestiaires. Au second plan, au pied de la grue, le préau de l'école élémentaire avec le début des murs au 1er étage à droite en bordure de la photo.

Les travaux du groupe scolaire Camille Claudel ont démarré en juin 2014. Plusieurs phases ont été réalisées ces derniers mois :

►**terrassements et réseaux pendant l'été 2014** : décapage de la terre végétale, qui a été stockée par les services techniques pour de futurs aménagements, terrassements jusqu'à une profondeur de 6 m sur la zone du gymnase, réalisation des réseaux d'eaux usées et pluviales, ainsi que des bassins de rétention.

►**gros œuvre de septembre 2014 au début du printemps 2015 :** installation de 2 grues, l'une sur la zone gymnase et l'autre sur le secteur école, afin d'optimiser le planning des travaux. Après les fondations, murs et dallages du sous-sol et rez-de chaussée, les travaux se poursuivent avec le coffrage des poutres du gymnase, d'une portée d'environ 25 m, et les interventions au premier étage.

►travaux d'étanchéité, d'incorporations des réseaux de chauffage et d'électricité à l'avancement du gros œuvre.

►**La mise hors d'eau et hors d'air de la totalité du bâtiment est programmée au cours de l'été 2015.** Viendront ensuite les interventions de façade, second œuvre, voirie et réseaux divers.

►**La livraison des 17 classes, du centre de loisirs, de la restauration et du gymnase est prévue au printemps 2016.**

Les poutres béton du plafond du gymnase.

Un nouveau parc de centre-ville rue du Faucigny

C'est un symbole : au début du printemps, un nouveau parc public situé au 5, rue du Faucigny ouvre ses portes. Il s'appellera parc Olympe de Gouges, héroïne de la Révolution française, considérée comme la première féministe de l'histoire.

Les Annemassiens vont bientôt pouvoir apprécier un nouvel espace vert en cœur de ville, acquis par la commune il y a quelques mois.

Consciente qu'il fallait accompagner la densification du centre-ville en offrant de nouveaux espaces verts, la Ville n'a pas hésité à engager l'acquisition d'une ancienne villa avec son grand parc d'agrément. En ajoutant une autre parcelle communale, **la superficie des espaces verts atteint 3 300 m²** et ouvre une autre perception du quartier. Désormais, entre mairie et gare, les Annemassiens pourront arpenter un petit parc où les promeneurs apprécieront un cadre de verdure apaisant et un patrimoine végétal de qualité.

On remarquera notamment la présence d'un arbre remarquable, un cèdre de l'Atlantique (à ne pas confondre avec le cèdre de l'Atlas).

Le régime d'ouverture sera proche du fonctionnement des autres parcs de la Ville.

Entrée du Parc Olympe de Gouges.

Diagnostic communal : préserver le cadre de vie des Annemassiens

La maison Andrier, située place de l'Hôtel de Ville, a été construite en 1906.

Dans le cadre de la révision générale du Plan local d'urbanisme, un diagnostic a été établi. Il recense le patrimoine pour mieux le préserver et améliorer le cadre de vie des Annemassiens.

Dans le cadre de la révision générale du Plan local d'urbanisme (PLU), le diagnostic communal comporte un état initial de l'environnement qui a pour objet de présenter les principaux enjeux environnementaux pour le territoire.
Par la suite, cela permettra d'apprécier l'impact des mesures envisagées sur leur environnement.
Cette analyse fine permettra de mieux repérer les bâtiments remarquables à conserver, ainsi que les vues sur les grands paysages, les jardins ou espaces verts à protéger, etc.
Le diagnostic du PLU participe donc à l'identification de son patrimoine pour mieux le préserver et améliorer le cadre de vie des Annemassiens.

Un patrimoine historique à protéger

Le patrimoine urbain d'Annemasse est à la fois peu visible et faiblement reconnu. Il n'existe pas de patrimoine protégé au titre des Sites ou des Monuments Historiques.
Pour autant, plusieurs bâtiments témoignent du passé de la ville et méritent d'être préservés grâce au PLU. La maison Andrier, située place de l'Hôtel de Ville construite en 1906 et venant d'être rénovée, en est un exemple.
Actuellement, le PLU recense 36 bâtiments préservés. Avec le nouveau PLU, il conviendra d'avoir un regard plus protecteur pour mieux conserver les témoignages bâtis du passé.

Les grands traits du paysage

La commune s'inscrit dans un territoire relativement plat, cadré par des horizons montagneux. Ces montagnes dessinent un arrière-plan paysager de qualité, évoluant au cours des saisons et des conditions climatiques.
La rivière de l'Arve est un espace de respiration majeur qui marque l'entrée de ville et la délimite au sud.
La commune possède **5 entités paysagères** bien distinctes :
1 - **le centre-ville** correspond à un paysage urbain, minéral, cadré par de hautes constructions. Le tissu est toutefois aéré grâce à la présence de nombreux espaces publics comme la place de la Libération, le parc Montessuit, les squares et les jardins.
2 - **le quartier du Perrier** se compose de logements collectifs entourés par d'importants espaces verts qui représentent des espaces de respiration.
3 - **le Brouaz** est un espace agricole et de prairie ouvert offrant un beau panorama sur le Salève.
4 - **la zone d'activités** dédiée aux commerces reste très minérale et repose sur une logique routière et commerciale avec ses vastes parkings et ses larges chaussées.
5 - **le reste de la ville** est caractérisé par un mélange composé autant d'immeubles que de maisons qui permet des ouvertures sur le grand paysage.

11 hectares d'espaces verts à valoriser

Au cœur d'Annemasse, la trame « verte » publique est composée d'une grande diversité d'espaces aménagés en parcs et places arborées. Les boisements privés, publics, les berges de l'Arve et les nombreux jardins familiaux viennent renforcer et compléter ces espaces verts.

Un schéma directeur des espaces verts va mettre en valeur la trame verte d'Annemasse qui comprend non seulement des plantations et quelques 5000 arbres sur l'espace public, mais aussi des jardins privés visibles depuis la rue.

Cette trame verte publique sera complétée par un classement des arbres remarquables qui sont situés dans les jardins privés. Actuellement, 60 arbres sont classés au PLU ; la Ville souhaite accentuer la protection de ce patrimoine végétal qui participe pleinement à la qualité de vie.

EN SAVOIR PLUS
Atelier d'Urbanisme
Mairie : 04 50 95 07 00
atelier.urbanisme@mairie-annemasse.fr

Chablais Parc

Le Conseil citoyen : des habitants acteurs du quartier

La Ville vient de créer un Conseil citoyen sur le quartier du Perrier, classé en quartier prioritaire d'intérêt national par l'État, et qui bénéficie d'un Contrat de Ville pour une période de six ans (2015/2020).

Pourquoi un Conseil citoyen ?

- pour que les habitants soient les premiers bénéficiaires des projets du quartier,
- pour débattre, proposer des actions, instituer un dialogue entre les acteurs du quartier et participer aux projets développés.

Le Conseil citoyen est un partenaire à part entière dans l'élaboration du Contrat de Ville. Il collabore avec les autres intervenants, guide et éclaire les décisions. Il peut également proposer lui-même des actions à conduire et les réaliser seul ou avec d'autres partenaires.

Ses principes

► **La liberté :** la parole de chacun est libre ; le Conseil citoyen est autonome vis-à-vis des institutions.
► **L'égalité :** la parole de chacun est également considérée et prise en compte.
► **La fraternité :** chaque membre s'engage à travailler en faveur du quartier, dans le respect des convictions de chacun.
► **La laïcité et la neutralité :** le conseil doit être autonome vis-à-vis des partis politiques, des syndicats ou des associations cultuelles.
► **L'indépendance :** il dispose des ressources nécessaires à son fonctionnement.
► **La parité :** égale représentation hommes/femmes.

Son fonctionnement

Dans un premier temps, les réunions du Conseil citoyen sont animées par un intervenant extérieur. La Ville met à la disposition du Conseil les moyens techniques et logistiques nécessaires à son fonctionnement.
Des formations ou des interventions d'experts sont également financées. Elles permettront aux habitants de mieux appréhender les projets.

Par la suite, le Conseil citoyen s'organisera en toute autonomie : il décidera lui-même des thèmes des rencontres, de leur fréquence, etc... Il désignera également des membres pour le représenter dans les instances de pilotage et dans les groupes de travail du Contrat de Ville.

Ses membres

► **Les acteurs socio-économiques :** les commerçants et associations du quartier ont été sollicités. A ce jour, trois commerçants se sont inscrits et six représentants d'associations.
► **Les habitants volontaires** : des flyers faisant appel à **des habitants volontaires** ont été distribués dans toutes les boîtes aux lettres des habitants du Perrier, Livron et Château Rouge. 16 personnes se sont inscrites, respectant la parité hommes/femmes.
► **Des habitants tirés au sort** : un tirage au sort a eu lieu parmi la liste de tous les habitants du quartier. 40 familles ont été tirées au sort. Un fonctionnaire municipal a rencontré chaque personne à son domicile pour expliquer le rôle du Conseil citoyen et recueillir son accord. 20 personnes ont accepté d'être membres du Conseil, dont quelques jeunes de moins de 25 ans.

N'hésitez pas à rejoindre le Conseil citoyen !

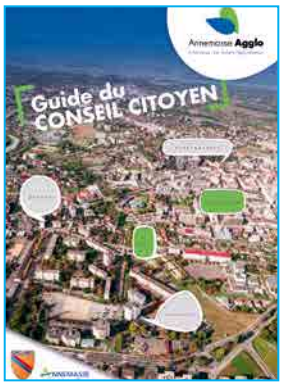

Le contrat de Ville s'applique sur un territoire spécifique : le Perrier, Livron et Château Rouge. Pour être membre du Conseil citoyen, une seule condition : être habitant ou avoir une activité dans la zone concernée.

EN SAVOIR PLUS
Service Politique de la Ville
Ville d'Annemasse, service politique de la ville.
Martine Perriau - Tél. : 04 50 95 57 75
politique.ville@mairie-annemasse.fr

Bougez cet été avec les Bons vacances

La Ville accorde à tous les enfants de la commune une aide financière de 7,70 €/jour à 10,80 €/jour, pour les vacances d'été, avec l'un de ses partenaires.

Il suffit :
- d'habiter à Annemasse.
- d'être âgé(e), au premier jour du séjour, de 6 à 17 ans révolus.
- de partir pendant l'été en séjour avec un hébergement de 5 jours minimum, en camps ou en centres de vacances (en France ou à l'étranger) avec des organismes partenaires de la Ville d'Annemasse. Les séjours inférieurs à 5 jours sont donc exclus.

L'aide financière peut s'étendre jusqu'à 21 jours.

Les Bons Vacances sont délivrés du 28 avril au 28 août par le service périscolaire, en présentant :
- un justificatif de domicile daté de moins de 3 mois,
- une confirmation d'inscription de l'organisme des vacances.

Il est à noter que les vacances familiales sont exclues des Bons Vacances de la Ville, les Bons Vacances ne sont pas cumulables avec les Bons de la CAF pour les séjours proposés par les MJC et le Centre de la Bergue.

Les partenaires :

MJC Centre – MJC Romagny – Centre Social MJC Sud – Centre de La Bergue - AROEVEN Grenoble – Cimes et Soleil – Les Petits Chamois – Planète Eclès – Temps Jeunes Oullins – UFCV Annecy – UFOVAL 74 – UCPA – Vacances Vivantes – VVF Okaya – Vacances Musicales AREMC.

EN SAVOIR PLUS
Service périscolaire : 04 50 95 07 35
service.periscolaire@mairie-annemasse.fr

La ferme Chalut rénovée

La ferme Chalut, entièrement rénovée propose une salle à louer aux Annemassiens pour des fêtes familiales dès le premier avril.

Les nouveaux locaux de la MJC Romagny ont été inaugurés le 24 janvier dernier, à la joie de tous les adhérents de la structure, impatients de profiter de l'agrandissement de « leur maison ». Cette extension de plus de 800m² va permettre dorénavant de faciliter le travail des équipes avec des bureaux plus fonctionnels, et de mieux accueillir les adhérents avec des salles d'activités adaptées, un beau studio radio, une cuisine pédagogique ainsi qu'une grande salle polyvalente modulable pouvant aller jusqu'à 294m² en grande configuration.
Cette salle polyvalente tout équipée est partagée en deux, avec un côté dédié à la MJC et un côté à la restauration scolaire pour les élèves de l'école maternelle Mermoz.

Location : mode d'emploi

Cette salle sera à disposition des habitants d'Annemasse à partir du 1er avril 2015 pour des fêtes familiales avec possibilité de louer soit la petite salle (150 personnes), soit la totalité de la salle (300 personnes).
En grande configuration, elle sera accessible un week-end par mois (1er week-end du mois) et en petite configuration, les autres week-ends selon le planning de la MJC.
Cette salle étant située en milieu urbain, les règles d'utilisation seront adaptées.

Si vous souhaitez louer la salle :
- Remplir une demande de location (document à récupérer auprès de la MJC) en précisant l'objet, la date, la configuration souhaitée (petite ou grande salle), le nombre de personnes, et joindre un justificatif de domicile.
Coût de la location pour un weekend (du samedi matin au dimanche après-midi) :
Petite salle : 250€, avec cuisine de réchauffage 310€.
Grande salle : 490€ avec cuisine de réchauffage 550€.

EN SAVOIR PLUS :
MJC Romagny : 04 50 92 64 97

L'Épicerie sociale cherche des bénévoles

L'Épicerie sociale est un service d'aide alimentaire à destination des ménages annemassiens en situation difficile, orientés par les services sociaux. Cette structure est ouverte les mardi, jeudi et vendredi.
Quelques bénévoles supplémentaires seraient les bienvenus pour renforcer l'équipe actuelle.
Contact : Madame Petit, coordinatrice de l'Épicerie : 04 50 04 85 21

Inscriptions scolaires

Les inscriptions scolaires pour les enfants entrant au CP en septembre **ont lieu du 10 mars au 10 avril.**
Afin de procéder à l'inscription scolaire de leur(s) enfant(s), les parents sont invités à se présenter au service scolaire, munis :
- d'un justificatif de domicile,
- d'un livret de famille ou de l'acte de naissance
- d'une pièce d'identité.

Renseignements :
Service Scolaire et Périscolaire :
04 50 95 07 32 - 04 50 95 07 33
04 50 95 07 34

Le service de portage de repas en plein essor

Le service de portage des repas à domicile est en plein développement. En 2014, 16255 repas ont été livrés contre 14902 en 2013.

Dans le cadre de la politique de maintien à domicile des personnes en perte d'autonomie, le Centre communal d'action sociale (CCAS) assure un service de portage de repas à domicile auprès **des personnes âgées de plus de 60 ans et/ou des personnes handicapées** ne pouvant se déplacer.
La gestion administrative et la centralisation des commandes sont assurées par le Service de maintien à domicile de la Ville. Une réorganisation récente a permis d'optimiser le fonctionnement de ce service facturé en fonction des revenus des bénéficiaires. **Organisée en deux tournées** (matin et après-midi), la livraison est assurée par trois personnes dont la préoccupation principale est de garantir une proximité et la personnalisation du service rendu aux personnes souvent isolées.
Les repas, **assurés pour les 7 jours de la semaine**, sont préparés par la cuisine centrale de la commune, conditionnés sur place et livrés à domicile du lundi au vendredi en véhicule réfrigéré.

EN SAVOIR PLUS :
« Espace Colette Belleville » 14bis, rue des Amoureux. Tél. : 04 50 37 32 22
cr.colette-belleville@mairie-annemasse.fr

Annemasse, Ville des solidarités « *ici et là-bas* »

Lætitia Zaghouane, Maire-adjointe, déléguée aux solidarités « *ici et là-bas* » évoque l'action de la Ville dans le domaine de l'économie sociale et solidaire.

Que représente l'économie sociale et solidaire (ESS) pour la Ville ?

Dans notre territoire transfrontalier, les écarts de revenus sont encore plus importants que dans d'autres régions. Notre collectivité joue donc un rôle essentiel dans le **maintien du "vivre ensemble".**

Accompagner des projets qui relèvent de l'ESS, c'est **soutenir une économie à visage humain**, ayant des effets positifs sur la **cohésion sociale** et **le développement durable.**

En matière d'ESS, nous avons déjà engagé plusieurs actions dans des domaines très variés : l'insertion de clauses ESS dans les marchés publics, la promotion d'achats publics socialement responsables, le soutien à la monnaie solidaire, l'accompagnement au développement des AMAP.

Comment la Ville soutient-elle les AMAP ?

Considérant que les objectifs d'ODAMAP sont communs aux valeurs que nous défendons, nous avions décidé, en 2011, de prêter un local pour les distributions de produits locaux. Après trois années de pratique, c'est avec enthousiasme que nous avons renouvelé une convention de partenariat pour trois ans.

Nous les accompagnons au quotidien, en favorisant la communication, en soutenant les initiatives et en participant à leur développement.

Où en est le projet de monnaie solidaire ?

Portée initialement par ATB, puis reprise en 2014 par l'association "L'Eco du bon sens", la monnaie locale annemassienne existe depuis plus de 2 ans. Elle vise à donner du sens aux achats **en privilégiant une consommation locale de qualité** par des circuits courts de proximité. Elle encourage également la responsabilité entrepreneuriale et le tissu associatif local. Aujourd'hui, "L'Eco du bon sens" regroupe 240 adhérents et 52 prestataires.

Par ailleurs, plusieurs associations françaises et suisses travaillent au développement d'**une monnaie complémentaire à l'échelle transfrontalière.** Un tel projet permettrait de favoriser les échanges au sein du Grand Genève. Pour lever les interrogations qui subsistent (taux de conversion avec les monnaies nationales respectives, structure juridique,...), une étude devrait être engagée courant 2015.

A Annemasse, comment s'exprime la solidarité « ici et là-bas » ?

La diversité de notre population est source de richesse. **Fidèle à ses valeurs humanistes** et ouverte sur le monde, la Ville a depuis 2003, créé des partenariats avec des habitants du monde. L'objectif est de contribuer modestement mais concrètement à un développement là-bas tout en veillant à ce que notre action ait **un impact bénéfique ici.** C'est ce que nous résumons par l'expression : *« ici et là-bas ».*

Dans cet esprit, nous soutenons le réseau associatif local de solidarité internationale et l'accueil de manifestations, nous intervenons à l'étranger en cas de crise humanitaire et nous développons des coopérations décentralisées (Burkina Faso par exemple).

Localement, la solidarité s'exprime aussi par le **soutien au tissu associatif social**, le maintien des **jardins familiaux** et une attention particulière **aux personnes** qui rencontrent des difficultés.

Les Associations pour le maintien d'une agriculture paysanne (AMAP)

Les Associations pour le maintien d'une agriculture paysanne (AMAP) sont réunies au sein de l'association ODAMAP (Organisation de la diversification annemassienne des AMAP). Celle-ci promeut une agriculture paysanne de proximité, écologiquement saine et économiquement viable. Pour ce faire, elle organise des partenariats contractuels entre producteurs et consommateurs et contribue à la coordination pour une diversité de productions sur tout le territoire.

ODAMAP compte 13 AMAP membres et bénéficie d'un local de la Ville pour les distributions. (mardis et jeudis à partir de 18h au 36 rue du Château Rouge).

En savoir plus : www.odamap.fr.

Une avenue de la gare réaménagée

Les aménagements s'achèvent avenue de la Gare pour la mise en service de TANGO, le Bus à haut niveau de service de l'Agglo.

ANNEMASSE - PLAN DE CIRCULATION
À PARTIR DE DÉBUT FÉVRIER 2015
Les travaux commencent début février 2015 sur l'avenue de la Gare depuis l'intersection avec la rue du Môle jusqu'à l'intersection avec la rue du Mont-Blanc. Les travaux de prolongement de la rue du Môle débuteront au mois d'avril.
Zone de travaux
Sens de circulation des véhicules
Parking
Accès au parking Chablais Park
L'avenue de la Gare après les travaux ©Folia
Pendant les travaux, les accès riverains et de secours sont maintenus. Vos commerces restent accessibles.
La collecte des ordures ménagères est maintenue aux jours habituels.
Annemasse Agglo vous prie de l'excuser pour les désagréments occasionnés et vous remercie de votre compréhension.
Avenue Emile Zola
Rue du Dr Coquand
Rue de la Faucille
Rue du Jura
Avenue de la Gare
Gare
Rue du Docteur Favre
Rue du Môle
Parking Chablais Park
Rue du Chablais
Rue du Mont-Blanc
Poste
Fond de plan reproduit avec l'autorisation du Service de la mensuration officielle du Canton de Genève (n° 33.2012 du 25 juillet 2012)

La première phase de travaux, en 2014, visait à mettre en conformité les réseaux d'eau et d'assainissement préalablement à l'aménagement de la voirie. Il s'agit donc maintenant de terminer les travaux afin d'**offrir une avenue de la Gare réaménagée, avec des trottoirs accessibles à tous, un nouvel éclairage public, du nouveau mobilier urbain et une voie réservée pour le BHNS TANGO, en direction de la gare.**

La ligne T1 permet de relier la zone d'activité Altéa à la Gare d'Annemasse en moins de 15 minutes. La ligne T2 quant à elle relie la Poste à la douane de Moëllesulaz en moins de 15 minutes.

En parallèle, des travaux seront réalisés, à partir du mois d'avril, pour prolonger la rue du Môle jusqu'à l'avenue Émile Zola. **Ces travaux donneront un nouvel accès au quartier Chablais Parc et aux rues commerçantes.**

L'objectif de toutes ces interventions est de créer un sens de circulation permettant de désengorger le centre-ville. Les accès au centre-ville et aux commerces seront facilités par la présence de parkings et une circulation apaisée.

Tous les commerces de l'avenue de la Gare restent accessibles pendant la durée des travaux. Une liaison piétonne permet de relier la rue du Chablais à l'avenue de la Gare en passant au cœur du nouveau quartier. **Le parking souterrain Chablais Park, ouvert jusqu'à 22h**, et le nouveau parking de l'avenue de la Gare permettent de profiter facilement des commerces du centre-ville.

Annemasse Agglo et ses équipes, conjointement avec la Ville d'Annemasse, mettent tout en œuvre pour réaliser les travaux dans les meilleurs délais et en limitant les nuisances occasionnées.

Toutes les informations travaux sur : **www.annemasse-agglo.fr/travaux** et au 04 50 87 99 99

Toutes les informations sur les lignes de bus **sur www.reseau-tac.fr** et au 08 00 00 19 53

Annemasse **Agglo**
Annemasse - Les Voirons Agglomération

DOSSIER

Agnès Cuny,
Maire adjointe déléguée aux travaux et espaces publics au quotidien

Le rucher du parc Valeury

Annemasse cultive sa nature

Agnès Cuny, Maire adjointe déléguée aux travaux et espaces publics au quotidien évoque l'action du service municipal des Parcs et Jardins pour que la nature ait toute sa place en ville.

Pourquoi peut-on parler d'une ville nature pour Annemasse, ville centre d'une agglomération transfrontalière ?

Compte tenu de la croissance de l'agglomération au sein de laquelle nous respirons, la ville est active dans **une démarche de protection de l'environnement,** au plus près du naturel en matière de traitement et d'entretien des espaces.

La qualité du miel produit au parc du Vernand, la présence d'hirondelles sur des façades d'immeubles notamment dans le quartier du Perrier, le retour de certaines espèces végétales, la présence de hérissons dans de nombreux jardins, sont la preuve que **la nature a bien sa place en ville.**

Aussi, déjà dotée de nombreux parcs et espaces naturels de qualité, la commune acquiert dès qu'elle en a l'opportunité, de nouveaux endroits nature comme dernièrement la propriété Tiberghien, rue du Faucigny, en cœur de ville.

L'objectif étant que chaque Annemassien dispose **d'un point de verdure à 5 minutes de chez lui.**

De quelles façons, le service Parcs et Jardins de la Ville contribue-t-il à l'amélioration du cadre de vie ?

Aujourd'hui, tous les agents sont formés aux **nouvelles pratiques environnementales** et motivés pour appliquer les nouvelles procédures. Chacun est conscient de l'enjeu et le fait partager autour de lui.

Au quotidien, qu'ils soient en production florale, en tonte, en animation, en plantation, en entretien des massifs et des arbres, ils mettent en œuvre les règles **qui rendent le meilleur à la nature** donc à l'ensemble des habitants.

Très impliqués professionnellement et avec une grande faculté d'adaptation, ils ont également l'occasion de prodiguer des conseils aux habitants.

Comment la biodiversité en ville est-elle préservée ?

Les professionnels du jardinage parlent de **gestion différenciée.** A travers cette gestion, le service Parcs et Jardins privilégie les espèces végétales locales, lesquelles s'adapteront parfaitement au climat et seront plus résistantes donc moins coûteuses en matière d'entretien.

Il s'agit également de pratiquer **la protection biologique intégrée** y compris en espaces verts. Les insecticides, et cela dès la production dans les serres municipales, ont été remplacés par l'utilisation "d'auxiliaires", petits animaux amis du jardinier, comme les coccinelles. **Ces pratiques** ne sont pas seulement génératrices d'une meilleure qualité environnementale, elles contribuent également à une **diminution des coûts de fonctionnement.**

Quelles actions respectueuses de l'environnement sont pour vous les plus remarquables ?

La préservation de certains espaces comme le parc du Vernand, classé espace naturel sensible est une action majeure.

La signature de la charte **"zéro-phyto"** scelle notre engagement en matière de préservation de l'environnement.

Qu'elles soient quotidiennes ou saisonnières, les actions des agents du service Parcs et Jardins sont, pour moi, porteuses de beauté, cette beauté attirant plus les regards que la laideur.

Alice Parizeau écrivait *"rien ne reflète mieux l'âme des gens que le cadre dans lequel ils vivent".*

Je connais et je partage l'attachement des Annemassiens à **la préservation de leurs différents espaces nature**, espaces de rencontre et de détente.

Le service Parcs et Jardins fête ses 60 ans en 2015

40 agents travaillent au sein du service municipal des Parcs et Jardins. Ils entretiennent 65 hectares d'espaces verts répartis dans tous les quartiers d'Annemasse en favorisant un retour de la nature en ville.

Le service Parcs et Jardins compte un effectif d'une **quarantaine de personnes** y compris l'encadrement. Il accueille également des apprentis, des stagiaires, des saisonniers, des emplois d'avenir, des personnes en reconversion professionnelle et des TIG (travaux d'intérêt général), qui représentent environ 30 personnes par an pendant des périodes plus ou moins longues.
Il a été entièrement réorganisé en 2008 en redécoupant les secteurs d'entretien et en rééquilibrant les équipes, afin de s'adapter à l'évolution constante des méthodes de travail. En parallèle, **la gestion différenciée a été mise en place**. Celle-ci tient compte des attentes de la population, de la biodiversité (faune, flore) en optimisant les moyens humains et financiers. L'entretien de chaque espace est réfléchi individuellement, ce qui marque son identité.

40 jardiniers sont aux petits soins pour les massifs et les espaces verts de la commune.

La Ville plante deux fois plus d'arbres qu'elle n'en abat. Il y a actuellement 5000 arbres sur Annemasse.

Cette gestion permet **de limiter les traitements phytosanitaires, les consommations en eau** et d'adapter les entretiens tout en préservant la qualité paysagère. **À terme, on constate un retour de la nature en ville.**
Le service entretient environ 65 ha d'espaces verts répartis sur toute la commune : pelouses, massifs fleuris, arbustes, talus et sous-bois. Il gère aussi les cimetières ainsi que deux stades.
La Ville compte **5 000 arbres** sur son territoire, entretenus soit par les jardiniers municipaux soit par une entreprise d'élagage, en fonction des travaux pratiqués.
Depuis une dizaine d'années, **la Ville plante deux fois plus d'arbres qu'elle n'en n'abat.**

Les jardiniers sont formés à la reconnaissance des auxiliaires dans le cadre de l'utilisation de la PBI.

87 000 plantes par an au centre horticole

Le centre horticole du Brouaz est constitué de :
- 1 000 m² de serres verre,
- 1 400 m² de tunnels plastique,
- 3 420 m² de terrains pour la production des chrysanthèmes plein champ.

Avec un effectif de 5 agents, il a produit 87 000 plantes en 2014 :
- 36 000 plantes annuelles pour les massifs d'été,
- 47 000 bi-anuelles pour les massifs de printemps,
- 3 350 chrysanthèmes pour la Toussaint,
- 1 150 cyclamens,
- des plantes vertes et potées fleuries d'intérieur.

Le service réalise également les décorations florales pour les manifestations ponctuelles et les accueils des bâtiments publics.

Une équipe produit au centre horticole toutes les plantes qui garniront les massifs floraux tout au long de l'année. Les plantes d'intérieur serviront à la décoration des bâtiments de la ville ou lors de manifestations.

Des actions pour protéger la biodiversité

Cet hôtel à insectes, installé dans le rond-point Florissant, montre aux Annemassiens ce qu'on peut faire pour aider les auxiliaires. Ceux- ci rendent, en retour, de précieux services aux jardiniers.

***Un piège à phéromones**, destiné à lutter contre des insectes ravageurs des arbres, côtoie un nichoir. Les oiseaux, surtout les insectivores tels les mésanges, sont des alliés précieux dans la lutte biologique.*

***Le parc Valeury**, accueille un verger et un rucher municipaux depuis 2011. Ces derniers font l'objet d'un partenariat avec deux associations locales ; « Les croqueurs de pommes » et « L'abeille du Salève ».*

En octobre 2014, une charte zéro phyto et le renouvellement- création de 4 refuges LPO ont été signés par le Maire, Mme Baudet, directrice du service Parcs et Jardins et les représentants de la FRAPNA et la Ligue de protection des oiseaux.

Deux buses sont nées au printemps 2014 sur le site de la pisciculture, rue du Brouaz pour le plus grand bonheur des jardiniers municipaux.

*Faire entrer **la nature en ville** en acceptant quelques adventices (plantes intruses), en introduisant des prairies fleuries, en laissant des bois ou des déchets de taille en place, peut bousculer la perception du public.*

***Les tontes et fauches tardives** permettent le retour d'une flore exceptionnelle comme l'attestent ces ophrys apifera, des orchidées peu courantes dans les pelouses urbaines de nos régions.*

Partager, expliquer, sensibiliser pour protéger notre environnement

Les jardiniers municipaux mènent de nombreuses actions de sensibilisation auprès du public pour partager leur passion et inviter chacun à participer à l'amélioration et à la protection de notre cadre de vie.

Éduquer les jeunes

Les jardiniers interviennent auprès des enseignants et animateurs des MJC à l'occasion de nombreuses activités de sensibilisation des enfants : plantations dans les écoles, observation de la faune, nettoyage des nichoirs installés dans les parcs....

Montrer l'exemple...

Une animatrice environnement assure également la valorisation de l'action «Nature en ville». Elle apporte son concours aux jardiniers pour que l'impact de leurs actions sur les milieux qu'ils entretiennent soit limité.

Animer les espaces nature...

Une animation aura lieu pour la 1ère fois dans le nouveau parc du Vernand en juillet, en association avec le Conseil général. Dans le cadre de l'action « Découvrez les espaces naturels sensibles de Haute-Savoie », elle sera accompagnée par diverses associations nature ; la LPO, Apollon 74 et la Maison du Salève.

Valoriser les bonnes pratiques...

Les Portes ouvertes au printemps, le concours du fleurissement des particuliers sont autant d'occasions d'informer le grand public. La population est attentive à son cadre de vie et à son environnement. Ainsi, chacun peut observer dans les jardins des particuliers des mangeoires et nichoirs pour les oiseaux, des hôtels à insectes et des abreuvoirs, des potagers cultivés sans produits chimiques ou arrosés sans excès d'eau.

Le service compte pour partenaires de nombreuses associations à ses côtés dans de nombreuses actions (inventaires, refuges LPO, vergers et ruchers municipaux, charte zéro pesticides ...)

Informer les habitants

Une brochure intitulée « Annemasse et son territoire nature » présente toutes les actions que le service met en œuvre pour préserver la nature. Les Annemassiens ainsi informés peuvent contacter le service pour concilier jardin et nature et trouver ensemble des solutions novatrices. Elle est consultable sur le site de la ville, disponible en version papier à l'accueil de la mairie ou sur demande au service Parcs et Jardins.

EN SAVOIR PLUS :
Service Parcs et Jardins : 04 50 92 00 45

Les cadets en selle aussi pour la course Annemasse-Bellegarde

Zoom sur le Vélo club d'Annemasse organisateur de la course Annemasse-Bellegarde. La catégorie cadets sera aussi à l'honneur de cette course cycliste.

De 2011 à 2014, le Vélo Club d'Annemasse a fonctionné avec une présidence collégiale. Pendant ces quatre saisons, cette équipe dirigeante ainsi que tous les membres du comité ont effectué un excellent travail : formation de jeunes, relance de la classique Annemasse-Bellegarde et retour, ...
Lors de l'Assemblée Générale de novembre 2014, un nouveau comité a été élu. Jean Louis Michaud (première licence de coureur en catégorie cadet au club en 1963) est devenu président. Ce comité souhaite poursuivre la formation des jeunes, grâce à l'équipe d'encadrement de haut niveau.
Cette nouvelle saison 2015 a déjà commencé. Les coureurs ont repris les entraînements hivernaux (piste, cyclocross, ski de fond). Les organisations débuteront le samedi 28 mars par la 2e édition d'Annemasse-Bellegarde pour la catégorie des cadets. Sur un parcours vallonné de 70 km au départ d'Annemasse, ces jeunes coureurs auront l'occasion d'en découdre sur cette course en ligne, ce qui est très rare pour cette catégorie.
Le lendemain, le dimanche 29 mars, l'équipe enchaînera avec la 80e classique Annemasse-Bellegarde et retour, course de 180 km réservée aux amateurs de 1ère et 2ème catégorie. Cette épreuve, qui a fêté ses 100 ans en 2014 et sa 79e édition, a vu de tout temps des coureurs de prestige inscrire leur nom au palmarès.
D'autres organisations auront lieu : le dimanche 19 avril à Gaillard, le samedi 6 juin, nocturne cycliste d'Annemasse et le dimanche 14 juin à Ville-la-grand, rassemblement et épreuves pour les écoles de vélo de la région.
Actuellement, Bernard Couty passionné de vélo et ancien adjoint au service des Sports de la Ville rédige un livre sur l'historique du Vélo Club d'Annemasse.

EN SAVOIR PLUS :
Tél : 06 85 96 35 05
info@veloclubannemasse.com

Stages sportifs pour les vacances de printemps

Le service des Sports organise des stages multisports durant les vacances de printemps. Les inscriptions auront lieu à partir du 24 mars.
Renseignements :
Service des sports - maison des sports - 14 avenue Henri Barbusse - Annemasse
04 50 84 59 10 - 04 50 84 59 17
service.sports@mairie-annemasse.fr

Les Parcours du Cœur pour les familles et les scolaires

La 8e édition des Parcours du Cœur à Annemasse aura lieu le samedi 28 mars, place de la Libération et le dimanche 29 mars, à la Maison des Sports.

Cette date nationale dédiée à la prévention des risques cardio-vasculaires est organisée en partenariat avec la Fédération française de Cardiologie. L'objectif de cette manifestation est de sensibiliser le public aux bienfaits d'une pratique physique modérée et régulière pour préserver et entretenir sa santé.
L'an dernier, près de 800 visiteurs ont participé aux activités proposées sur les deux journées. Cette année, en plus des Parcours du Cœur « famille » du week-end, la Ville souhaite relancer les Parcours du Cœur « scolaires » pour ses écoles primaires.

Au programme :

Samedi 28 mars après midi sur la place de la Libération : des stands d'information sur les gestes qui sauvent, les habitudes alimentaires, des ateliers de prise de tension artérielle et de test de diabète, des animations qui permettront à tous de pratiquer une activité physique.
Dimanche 29 mars matin à la Maison des Sports : parcours sportifs, conférence suivie d'un buffet diététique.

Durant ce week-end, venez nombreux pour tester votre cœur.

Séjour international : la Ville recherche 8 jeunes

Comme tous les étés, une rencontre de jeunes est organisée dans le cadre des jumelage et pacte d'amitié unissant Annemasse avec Gaggenau (Allemagne) et Sieradz (Pologne). Cette rencontre regroupe huit jeunes de chacune de ces trois villes et constitue une occasion unique et singulière pour des jeunes Français, Allemands et Polonais de vivre concrètement l'Europe dans le cadre d'échanges sportifs, culturels et citoyens.
Cette année, c'est au tour d'Annemasse d'accueillir les jeunes.
Le séjour se déroulera durant l'été (du 1er au 8 août 2015), et est ouvert aux jeunes Annemassiens âgés de 15 à 17 ans. Repas, hébergement et activités sont pris en charge par les communes.

Vous êtes intéressé(e) ?
Envoyer une lettre de motivation avant le 30 avril, auprès de :
Mairie d'Annemasse
Service Jumelage - BP 530
74107 Annemasse Cedex
Plus d'informations : 04 50 95 82 68

« La Fabrique de Dépaysement » : propose aux jeunes un autre regard

Château Rouge, Am Stram Gram à Genève et Les Scènes du Jura - Scène Nationale se sont engagés autour d'un projet commun : une coopération dynamique et collective en direction de la jeunesse, depuis l'automne 2013. Des expériences esthétiques se partagent depuis l'agglomération franco-genevoise jusqu'au Jura français rural.

Dans ce cadre, plusieurs projets irriguent le territoire annemassien depuis septembre dernier :

► *Compagnons...* un atelier de théâtre et d'écriture, intergénérationnel, encadré par Laurent Vacher, metteur en scène en résidence à Château Rouge. Le projet proposé s'inscrit dans une volonté de rencontres de générations distinctes : les jeunes et les adultes.

► *Le théâtre c'est (dans) ta classe* : faire sortir le théâtre de ses murs, faire en sorte qu'il pénètre les établissements scolaires, et que fiction et conversation se rencontrent. En janvier dernier, le lycée du Salève a accueilli l'équipe de Laurent Vacher en répétition pendant une semaine sur un texte de Pierre-Yves Chapalain. L'occasion pour les élèves d'être les témoins de cette création « en chantier ». Représentations dans les collèges et lycées du département de Haute-Savoie du 2 au 13 mars.

► Trois jeunes artistes sont accompagnés dans leurs projets de création. Ainsi, Château Rouge suit au plus près « Je suis nombreuse », une création de Charlotte Lagrange et Julie Tavert, mêlant cirque et théâtre. Deux répétitions publiques ont permis aux Annemassiens d'entrouvrir les portes de la salle de répétition et de découvrir ce spectacle en devenir. Un moment intime de rencontre avec les artistes avant d'assister aux représentations, les 17, 18 et 19 mars.

Avec le soutien du programme européen de coopération transfrontalière INTERREG France Suisse, les trois théâtres placent la jeunesse, son regard et son imaginaire, au centre de ce projet.

EN SAVOIR PLUS
www.chateau-rouge.net

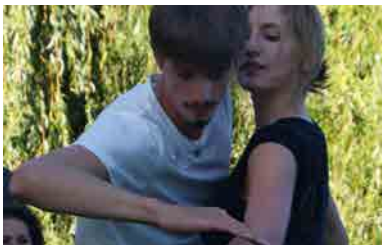

Danse : une nouvelle association Mirab'

L'association Mirab' a pris place il y a quelques mois dans le dynamisme culturel de la ville d'Annemasse, suite à l'initiative de deux danseurs professionnels, Claire Trouvé et Natan Bouzy. Ses objectifs ? Créer des projets artistiques dans le spectacle vivant et élaborer des ateliers éducatifs et sociaux.

Actuellement, Mirab' travaille sur la création d'un spectacle mêlant danse et théâtre. Parallèlement, l'association souhaite également développer des ateliers Handi Danse. Il serait tout d'abord question de rendre l'art de la danse accessible à un public handicapé, qu'il s'agisse de handicaps moteurs et/ou psychiques.

EN SAVOIR PLUS
associationmirab@gmail.com
Tél. : 06 07 06 85 62

Zoom sur le Namascae Lemanic Modern Ensemble

Le Namascae Lemanic Modern Ensemble est composé de musiciens professionnels particulièrement actifs dans le domaine de la musique moderne et contemporaine.

Cet ensemble est soutenu par de nombreuses fondations publiques et privées. Il collabore avec des partenaires comme le Festival Archipel, Château Rouge, la Villa du Parc, le Théâtre de Vienne, l'Université de Rennes, Dampfzentrale Bern, la Fondation Royaumont ou la Société de Musique Contemporaine de Lausanne.

Ces activités multiples sur le territoire du Grand Genève et au-delà permettent à la formation d'être considérée comme un ensemble phare de l'arc lémanique. Son vaste répertoire intègre aussi bien les œuvres incontournables de la modernité que les plus récentes. La qualité de ses interprétations lui vaut d'être invitée par de grands festivals internationaux : Shanghai, St Petersbourg ou Venise. L'ensemble est placé sous la direction de Jean-Marc Daviet et Jean-Marie Paraire. William Blank en est le directeur artistique depuis 2007.

EN SAVOIR PLUS
www.lemanic-modern-ensemble.net

« Trèves » le 18 mars

Découvrez « Trèves », une création mondiale de Mithatcan Öcal, pièces de Michael Jarrell et Bruno Mantovani, mercredi 18 mars à 19h30, à l'auditorium du Perrier (réservations à Château Rouge). Vendredi 20 mars 2015 à 20h au festival Archipel à Genève et lundi 23 mars 2015 à 19h à l'HEMU de Lausanne (Haute Ecole de Musique).

Venez participer et fêter la musique !

La Fête de la Musique, organisée par le service Événementiel, s'étend sur plusieurs sites de la ville. Ce rendez-vous propose différentes formations musicales, dans une ambiance conviviale et attire chaque année de nombreux spectateurs.
Alors, si vous êtes musiciens et souhaitez participer à cette nouvelle édition, le **dimanche 21 juin**, connectez-vous sur le site internet de la Ville d'Annemasse www.annemasse.fr pour télécharger le dossier d'inscription et l'envoyer au service Événementiel / Complexe Martin Luther King et Vie Associative, à l'adresse indiquée, **au plus tard le 16 mars 2015.**

EN SAVOIR PLUS
Tel. : 04 50 87 12 83
www.annemasse.fr

Devenez coordinateur (trice) du festival Les Musical' été

Le Festival Les Musical'été est devenu un rendez-vous estival incontournable de l'agglomération.

Il propose 18 concerts en accès libre pendant deux mois, sur deux scènes. La scène Fantasia au parc la Fantasia, offrant des concerts de "Musique du Monde" et la scène Rousseau, place Jean Jacques Rousseau, étant dédiée aux amateurs de musique tous styles tendance jazz.
Afin que l'édition 2015, soit encore une réussite, **la Ville recherche son (sa) coordinateur(trice) chargé(e) de l'organisation, du suivi technique et logistique du festival du 15 juin au 5 septembre 2015.**

Poste ouvert à toute personne majeure, motivée, organisée, autonome et disponible. Permis de conduire obligatoire.
Candidatures à envoyer à :
Mairie d'Annemasse
Service Ressources Humaines
B.P. 530 - 74107 Annemasse Cedex

EN SAVOIR PLUS
Service Événementiel / Complexe Martin Luther King et Vie Associative
04 50 87 12 83
dg@mairie-annemasse.fr

Rendez-vous au carnaval le week-end des 11 et 12 avril

Tous les Annemassiens sont invités à participer au carnaval, organisé le samedi 11 et le dimanche 12 avril par la Lustig Music.

Les groupes de musique envahiront le centre-ville et Chablais parc **dès 15h le samedi 11 avril** jusqu'à la remise des clefs par Monsieur le Maire à 17h30.
A 20h30, le défilé nocturne illuminé des chars partira de la mairie pour rejoindre le complexe Martin Luther King où débutera le bal costumé.
Le dimanche 12 avril à 10h, les groupes réveilleront le centre-ville en musique. Un **apéritif** convivial sera offert à tous **sur le parvis du complexe à midi** avant **le grand corso** qui partira **à 15h** rue de Romagny et passera par l'avenue Jules Ferry. Le carnaval s'achèvera avec le brûlage de Monsieur Carnaval place de la Libération en fin d'après-midi. La Lustig vous attend nombreux et tous déguisés car c'est avec vous que la fête sera réussie !

EN SAVOIR PLUS
Tel. : 06 85 79 6 761
www.lustigmusic.fr
www.facebook.com/annemasse.lustigmusic

Atelier écriture avec Joseph Incardona

En 2015, la bibliothèque municipale Pierre Goy propose à ses lecteurs adultes, un atelier d'écriture par trimestre, animé par un professionnel (auteur, conteur, poète,...).
En février, c'est Philippe Roman, poète, écrivain et comédien qui a mené ce premier atelier.

Le vendredi 27 avril à 19h, Joseph Incardona, auteur de polars, est attendu pour animer ce deuxième rendez-vous, sur le thème "Bazar Bizarre".

Attention, seulement 12 places sont disponibles. Gratuit, sur inscription à la bibliothèque Pierre Goy au 04 50 95 89 09

Mars Avril

BOUNCE

JE SUIS NOMBREUSE
©Cyril Brani

TOUS LES LUNDIS
CAFE PHILO
De 19h à 20h30
Un participant introduit un thème de son choix durant 10mn puis le débat est ouvert. Aucun prérequis n'est exigé.
Café philo : 04 50 38 06 07
rguichardan@gmail.com.
www.cafesphilo.org
Taverne de Maître Kanter

JUSQU'AU 3 AVRIL
A-MUSÉE EXPOSITION "L'OMBRE DE MARCEL"
Lundi, mardi, jeudi et vendredi de ***16h à 18h***, mercredi de ***14h à 18h*** et samedi ***de 9h à 12h***
Exposition, jeu ludique destiné au jeune public pour découvrir l'histoire de l'art en s'amusant. De 3 à 13 ans.
Tél. : 04 50 92 10 20 - amusee@mjc-annemasse.org
MJC Centre

DU 2 AU 14 MARS
"Egalité femme-homme"
Dans le cadre de la journée internationale des droits des femmes (8 mars), la MJC Sud propose plusieurs animations.
Du 2 au 13 mars : exposition "Art'inérance" avec la Palette de Gaillard. Aux horaires d'ouverture de la MJC Sud.
2 mars : film à ***19h30*** au Ciné Actuel (MJC Centre).
4 mars : vernissage de l'exposition à la MJC sud.
5 mars : conférence.
7 mars : journée et soirée de clôture au complexe Martin Luther King.
A partir de ***14h***, stands associatifs dont Encrage, expositions. 17h verre de l'amitié offert par la Mjc Sud. Concert à ***17h45*** du groupe Ol'na (composé de Dana au chant) présente « Alice », une de ses premières compositions.
18h30 : chorale avec le groupe Eloquence. ***20h*** : théâtre "clip théâtre " par Magali Docteur.
Puis soirée avec DJ.
Dans le cadre de la 4e saison interculturelle de la MJC Sud.
MJC Sud centre social

7 MARS
POÈTE DE LA LUMIÈRE
18h
Hommage à Jean-Vincent Verdonnet sous forme de lectures en musique par la Compagnie des Gens d'Ici, dans le cadre du Printemps des poètes.
Public adulte, entrée libre.
Bibliothèque Pierre Goy

7 MARS
BIBERONNADES
9h15
Le rendez-vous lecture des tout-petits. Pour les moins de 4 ans, entrée libre.
Bibliothèque Pierre Goy

10 MARS
RÉUNIONS RÉSEAUTAGE
De 9h à 12h
Animées par les Talents du Grand Genevois (TGG). Organisées par le Groupement transfrontalier européen.
Tél. 04 50 87 78 90.
50, rue de Genève

10 ET 11 MARS
THEATRE : CHAPITRES DE LA CHUTE - SAGA DES LEHMAN BROTHERS
19h30
Arnaud Meunier met en scène la « splendeur et la misère » de la banque Lehman Brothers. Conçue comme un conte moderne, la pièce relate l'aventure de trois frères juifs bavarois, les Lehman, débarqués en Alabama en 1844 pour faire fortune. Stefano Massini porte cette histoire singulière, devenue notre Histoire, tant la chute de cette entreprise familiale a fait basculer une partie de l'économie mondialisée.
Plein tarif : 22 €, tarif réduit : 19 €, - 20 ans : 14 €. À partir de 15 an.
Tél : 04 50 43 24 24 (billetterie).
Château Rouge

11 MARS
INFO DU MOIS
19h30
Conférence-débat animée par Louis Caul-Futy, Président d'honneur du Comité régional des Universités populaires Rhône-Alpes, sur l'actualité sociale, économique et politique, tant nationale qu'internationale. Organisée par l'Université populaire.
www.upsavoie-mb.fr.
Salle MC Solaar, MJC Sud centre social

12 MARS
INFORMATION SUR L'ALLAITEMENT MATERNEL
De 14h à 16h
Réunion animée par la Leche League.
MJC Centre

13 MARS
VISITE DIALOGUÉE
12h15
Entrée : 6€, gratuit pour les adhérents.
Villa du Parc, centre d'art contemporain

RDV SCIENTIFIQUE "AU FIL DE L'EAU"
Dès 19h30
Le temps d'une soirée, la MJC vous invite à découvrir l'eau sous un angle différent tous les mois. Intervention de Bernard Montuelle, INRA de Thonon. Organisé par la MJC Romagny.
Tél. : 04 50 39 39 80.
MJC Romagny

14 MARS
SUPER LOTO
20h
20 000 € de lots. Entrée : 35 € par personne = 3 cartons. 10 € le carton supplémentaire. Organisé par le Club Rotary d'Annemasse au profit de la Résidence St-François à Machilly pour l'achat d'un véhicule adapté au transport des personnes handicapées.
Contact : rotary.annemasse@gmail.com
Complexe Martin Luther King

CHRISTINE & THE QUEENS + TANGRAM
20h30
Pop électronique.
Plein tarif : 30 €, tarif réduit : 28 €.
Tél. : 04 50 43 24 24 (billetterie).
Château Rouge

SPECTACLE POUR ENFANTS
16h30

Conte musical avec orgue de barbarie pour les 2/5 ans : "Pirouette" par la Cie Deblock Manivelle.
MJC Centre

DU 16 AU 27 MARS
EXPOSITION ART'INÉRANCE.
Aux heures d'ouverture des MJC Exposition d'artistes de l'agglomération. Avec La Palette de Gaillard.
Organisée par la MJC Romagny en partenariat avec les MJC Sud et Centre. Tél. : 04 50 92 64 97.
MJC Romagny et MJC Centre

16 MARS
CONFÉRENCE « RECHERCHE D'EMPLOI, BIEN GÉRER CETTE TRANSITION PROFESSIONNELLE »
De 9h à 12h
Animée par Benoît Roux, de l'association Talents du Grand Genevois (TGG). Organisée par le Groupement transfrontalier européen.
Tél. 04 50 87 78 90
50, rue de Genève

17 MARS
COMMENT S'ORIENTER, TOUT AU LONG DE SA VIE ?
De 14 à 16h
Inscription via le site www.cite-metiers-grand-geneve.fr
Cité des métiers du Grand Genève - Centre associé Annemasse

Refaites une beauté à votre quartier

"Vous Vous Voyez Vivre Ensemble ? : création par et pour les habitants !"
Dans la suite du concours photo lancé l'an dernier, venez participer à l'habillage d'un lieu public du centre-ville. Tricot arboricole, ambiance musicale et création végétale avec des artistes vous sont proposés par FBI Prod en vue d'une installation au printemps.
Horaires et inscriptions aux ateliers : celine@fbiprod.com

17 AU 19 MARS
THEATRE / CIRQUE : JE SUIS NOMBREUSE
Les 17 et 19 à ***19h30***, le 18 à ***20h30***
S'inspirant à la fois des codes du cirque, du théâtre et de la danse "Je suis nombreuse" explore ce que représente le corps dans la vie sociale, entre soi et les autres.
À partir de 12 ans.
Plein tarif : 18 €, tarif réduit : 15 €, - 20 ans : 12 €.
Tél. : 04 50 43 24 24 (billetterie).
Château Rouge

18 MARS
CONCERT NAMASCAE LEMANIC MODERN ENSEMBLE « TRÈVES »
19h30
Organisé par Namascae.
Tel. : 04 50 84 23 20 (Conservatoire).
Plein tarif : 13€. Tarif réduit : 11 €. Gratuit pour les élèves du Conservatoire. Réservations auprès de Château Rouge (04 50 43 24 24).
Auditorium du Perrier

DANSE ET MUSIQUE : BOUNCE !
14h30
Quatre interprètes singuliers, quatre façons d'être au monde. Chacun va être confronté à un accident, à un imprévu, à ce qui jaillit sans avoir été pressenti. Et si finalement une tentative ratée pouvait nous ouvrir une autre voie, nous emmener ailleurs ? Apprivoiser l'échec sera le meilleur moyen de le surmonter et de grandir.
Plein tarif : 12 €, Tarif réduit : 10 €, -20 ans : 7 €. À partir de 6 ans.
Tél. : 04 50 43 24 24 (billetterie).
Château Rouge

LECTURES ECLAIRS
16h30
30 minutes pour découvrir et écouter des histoires. A partir de 3 ans, entrée libre dans la limite des places disponibles.
Bibliothèque du Perrier

PT : Plein Tarif / TR : Tarif Réduit

TITI ROBIN

PHILOCTÈTE

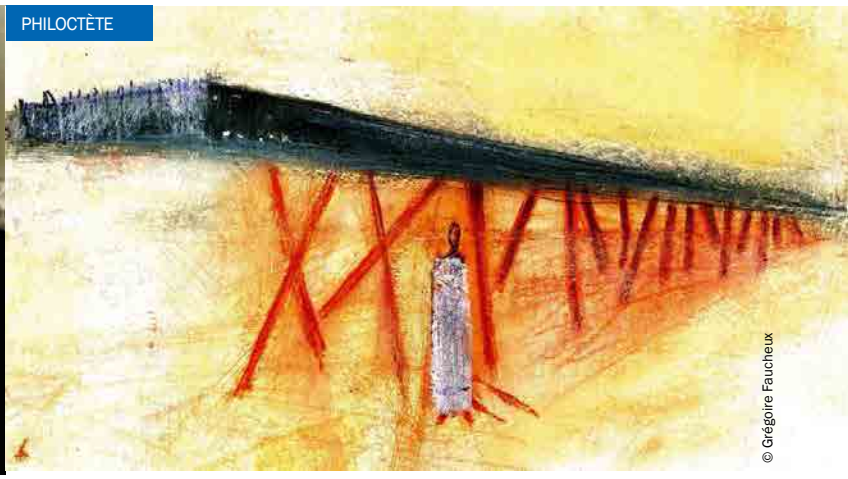

© Grégoire Faucheux

18 MARS

SOROPTIMIST INTERNATIONAL, DES FEMMES AU SERVICE DES FEMMES

20h

Conférence-débat présentée par Nadia Peruccio présidente du club d'Annemasse. Le Soroptimist, créé en 1921, est un mouvement interprofessionnel, non politique et non confessionnel. Organisée par l'Université populaire.

Salle 24/25, complexe Martin Luther King

GOÛTER PHILO

17h

Une heure pour partager avec les enfants entre 6 et 12 ans et les faire réfléchir à des questions importantes.

Bibliothèque de Romagny

19 MARS

CONSEIL MUNICIPAL

18h30

Salle du conseil, Hôtel de Ville

20 MARS

LA VAE, QUAND L'EXPÉRIENCE VAUT UN DIPLÔME

De 14 à 16h

Inscription via le site www.cite-metiers-grand-geneve.fr

Cité des métiers du Grand Genève - Centre associé Annemasse

DIMANCHES 22 ET 29 MARS

Elections départementales

Annemasse ne forme plus qu'un seul canton. Deux conseillers départementaux sont à élire pour six ans au scrutin binominal à deux tours.

Bureaux de vote

21 MARS

CONCERT ELECTRO : DJ VADIM + MURKAGE + VIRUS SYNDICATE + ...

De 20h30 à 4h

Cette année, ElectroBox s'immerge dans le milieu électro hip hop avec 7 groupes pour danser jusqu'à 4h du matin.
En prévente : 11 € tarif réduit / 15 € plein tarif. Sur place : 17 € tarif réduit / 20 € plein tarif.
Tél. : 04 50 43 24 24 (billetterie).

Château Rouge

ATELIER MUSIQUES ACTUELLES ASSISTÉES PAR ORDINATEUR

De 10h à 18h

Tarif : 20€, réduit 15€ pour les adhérents des Stud's et du Conservatoire d'Annemasse.
Inscriptions : 04 50 43 25 93 / studios@chateau-rouge.net.

Château Rouge

STAGE YOGA

De 9h à 12h

Yoga bien-être du samedi animé par Françoise Schaffter.

MJC Centre

25 MARS

MERCRED'HISTOIRES

17h

L'heure du conte est à découvrir à la bibliothèque de Romagny. Pour tous les âges.

Bibliothèque de Romagny

MUSIQUE A L'AUDITORIUM : BACH FOR EVER

19h30

"Le Jardin Musical", ensemble baroque sur instruments anciens.
Plein tarif : 13 €, tarif réduit : 11 €, - 20 ans : 7 €.
Tél. : 04 50 43 24 24 (billetterie de Château Rouge).

Auditorium du Perrier

TRIBUTE TO MICHELS

20h30

De Michel Jackson à Eddy Michel, les groupes régionaux reprendront des titres du Michel qui les fait vibrer. Frissons, fou rires et indignations garantis ! Entrée libre.

Château Rouge

CONFÉRENCE LES FEMMES AU TEMPS DE LA « GRANDE GUERRE »

20h

Conférence-débat présentée par Mathilde Dubesset, historienne. Ouvrières des usines d'armement, conductrices de tramway, enseignantes dans les écoles et lycées de garçons, infirmières soignant les blessés, les femmes jouent un rôle essentiel dans l'effort de guerre. Organisée par l'Université populaire.

Salle 24/25, complexe Martin Luther King

25 MARS

UTILISER LES RÉSEAUX SOCIAUX DANS SA RECHERCHE D'EMPLOI

De 9h à 12h

Inscription via le site www.cite-metiers-grand-geneve.fr

Cité des métiers du Grand Genève - Centre associé Annemasse

26 MARS

LES MÉTIERS QUI RECRUTENT ET LES BESOINS EN MAIN-D'ŒUVRE SUR LE TERRITOIRE

De 9h à 12h

Inscription via le site www.cite-metiers-grand-geneve.fr

Cité des métiers du Grand Genève - Centre associé Annemasse

26, 27 ET 28 MARS

12e Salon des Transfrontaliers

Jeudi ***14h-18h***, vendredi ***9h30-18h***, samedi ***9h30-18h***

Ce salon permet de rencontrer des acteurs économiques et institutionnels pour s'informer sur la protection sociale, le marché du travail, la fiscalité, la santé, l'immobilier, le transport, la banque... Plusieurs conférences et ateliers sont animés par le Groupement transfrontalier européen. Entrée 3 €.
www.frontalier.org/salon-frontaliers-suisse.htm.
Organisé par le Groupement transfrontalier européen et le Dauphiné Libéré.

Complexe Martin Luther King

27 MARS

CONCERT MUSIQUE DU MONDE : TITI ROBIN

20h30

Chacune des mélodies de Titi Robin est une invitation au voyage. L'Orient, l'Occident sont autant de contrées que l'on devine dans ses rythmes envoûtants. Plein tarif : 18 €, tarif réduit : 15 €, - 20 ans : 12 €.
Tél. : 04 50 43 24 24 (billetterie).

Château Rouge

28-29 MARS

Parcours du Cœur

De ***14h à 18h*** le 28 sur la place de la Libération. De ***9h à 12h*** le 29 à la Maison des Sports.
Les Parcours du Cœur sont la plus grande opération de prévention-santé organisée en France. Ils ont pour but de faire reculer les maladies cardiovasculaires par l'information, le dépistage, l'apprentissage de pratiques de vie plus saines afin d'éviter les comportements à risque.
Organisés par l'OMS, le CHAL et la Ville.

Place de la Libération et Maison des Sports

28 MARS

CONCERT CLÔTURE SEMAINE DE L'ADOLESCENCE

Dès 19h30

Concert de jeunes musiciens avant le groupe Rage Against The Marmottes. Soirée de clôture de la Semaine de l'adolescence organisée par Annemasse Agglo avec ses partenaires autour des questions de la jeunesse.
Informations au Point information jeunesse de Gaillard : 04 50 49 84 04

Café de Château Rouge

FORUM SUR LA JEUNESSE

De 9 à 12h

Dans le cadre de la Semaine de l'adolescence organisée par Annemasse Agglo avec ses partenaires autour des questions de la jeunesse. Entrée libre. Informations au Point information jeunesse de Gaillard : 04 50 49 84 04.

Salle polyvalente, MJC Romagny

28-29 MARS

COURSE CYCLISTE ANNEMASSE BELLEGARDE/ CADETS ANNEMASSE - BELLEGARDE ELITES

Le 28 : Départ ***14h*** place des marchés.
Annemasse - Bellegarde, le 29 pour les élites. Départ ***12h*** place des marchés. Arrivée estimée vers ***17h.***
Courses cyclistes de 70 km (cadets) et de 180 km (élites). Organisées par le Vélo club d'Annemasse. Accès libre.

Place des marchés

DU 30 MARS AU 10 AVRIL

EXPOSITION "ART'INÉRANCE"

Avec Art Villamagna.
Aux horaires d'ouverture de la MJC Sud.
Dans le cadre de la 4e saison interculturelle

MJC sud centre social

PT : Plein Tarif / TR : Tarif Réduit

Mars Avril

DU 28 MARS AU 30 MAI
"Saison Iconographe 14/15"

Du mardi au samedi de 14h à 18h30, entrée libre.
***- "Le monde entier jusqu'à aujourd'hui" :* exposition collective**
- "Pierre Leguillon, La Promesse de l'écran, franchise à la carte"
(7€ la séance, tarif réduit 5€, sur réservation uniquement) : *choisissez dans le programme, fixez une date, constituez un public.* [+ d'infos : www.villaduparc.org]
La saison 14/15 de la Villa du Parc s'intéresse aux dispositifs imaginés par les artistes pour rejouer, dévier ou encore aiguiser notre perception des images. Les pratiques iconographes sont à interroger aujourd'hui dans le contexte généralisé de la révolution technique numérique et de l'accès généralisé à des milliards d'images sur internet. Le centre d'art contemporain présente toute l'année plusieurs projets, chacun se déployant indépendamment et proposant d'aborder la question de l'image avec un format et une temporalité spécifique.
« Le monde entier jusqu'à aujourd'hui » expose des artistes réfléchissant autour de la notion d'archives, comprise autant comme un système de classification que de conservation.
Vernissage : samedi 28 mars à 16h.
Visites dialoguées (6 €, gratuit pour les adhérents)
le 10 avril à 12h15, visite dialoguée
le 28 avril à 18h30, visite dialoguée
le 30 mai à 16h, visite dialoguée
www.villaduparc.org
Villa du Parc, centre d'art contemporain

DU 28 MARS AU 6 AVRIL
FÊTE FORAINE
Lundi, mardi et jeudi ***17h-20h.***
Mercredi, vendredi, samedi et dimanche : ***14h-22h.***
Place Clemenceau

1ER AVRIL
CONCERT : SUR LE RING
19h30
Richard Wagner, Tétralogie. Avec leurs instruments acoustiques et amplifiés, les six musiciens du "piano ambulant" apportent leur regard sur une légende ancestrale.
Adulte : de 11 à 13 € (Plein tarif / Tarif réduit), Enfant : 7 € (-20 ans).
Tél. : 04 50 43 24 24 (billetterie de Château Rouge).
Auditorium du Perrier

AMBROISE CROIZAT OU L'INVENTION SOCIALE
20h
Conférence-débat animée par Michel Etievent, écrivain et historien qui retrace le chemin de l'un des grands inventeurs sociaux du 20e siècle : Ambroise Croizat. Organisée par l'Université populaire
Complexe Martin Luther King

3 AVRIL
DANSE : THE ROOTS
20h30
La danse de Kader Attou s'est façonnée dans le frottement des esthétiques, danse hip-hop, danse Kathak, danse contemporaine, pour créer du lien, du dialogue dans la différence. Adulte : de 19 à 22 € (Tarif réduit / Plein tarif),
Enfant : 14 € (- 20 ans). À partir de 10 ans.
Tél. : 04 50 43 24 24 (billetterie).
Château Rouge

4 AVRIL
BIBERONNADES
9h15
Le rendez-vous lecture des tout-petits. Pour les moins de 4 ans, entrée libre.
Bibliothèque Pierre Goy

8 AVRIL
CINE CONCERT : CHIENS DE TOUS POILS
14h30
Le chanteur Joseph d'Anvers habille de sa pop-rock élégante des films rares, réalisés dans les années 60 par des cinéastes d'animation russes, polonais ou britanniques Spectacle accueilli en collaboration avec le Sou des écoles.
Adulte : de 10 à 12 €, enfant : 7 € (- 20 ans). À partir de 2 ans.
Tél. : 04 50 43 24 24 (billetterie).
Château Rouge

INFO DU MOIS
19h30
Conférence-débat animée par Louis Caul-Futy, Président d'honneur du Comité régional des Universités populaires Rhône-Alpes sur l'actualité sociale, économique et politique, tant nationale qu'internationale. Organisée par l'Université populaire. www.upsavoie-mb.fr.
Salle MC Solaar, MJC Sud centre social

8 AVRIL
ALTERNANCE, STAGE : COMMENT TROUVER UNE ENTREPRISE D'ACCUEIL ?
De 14 à 16h
Inscription via le site www.cite-metiers-grand-geneve.fr
Cité des métiers du Grand Genève - Centre associé Annemasse

8 AU 10 AVRIL
THEATRE : PHILOCTÈTE
Le 8 et 10 à ***20h30*** ; le 9 à ***19h30***
Les figures mythologiques de Philoctète, Job et Jonas, constituent pour Pierre-Yves Chapalain le matériau à partir duquel il interroge la manière dont les hommes peuvent résister au monde.
Adulte : de 15 à 18 € (Tarif réduit / Plein tarif), Enfant : 12 € (- 20 ans).
À partir de 14 ans.
Tél. : 04 50 43 24 24 (billetterie).
Château Rouge

10 AVRIL
RDV SCIENTIFIQUE "AU FIL DE L'EAU"
Dès 19h30
Intervention de Bernard Chocat autour de l'eau dans la ville, initiateur du projet de sensibilisation Méli Mélo et professeur émérite à l'INSA de Lyon.
Organisé par la MJC Romagny.
Tél. : 04 50 39 39 80.
MJC Romagny

VISITE DIALOGUÉE
12h15
Entrée : 6€, gratuit pour les adhérents.
Villa du Parc, centre d'art contemporain

11 AVRIL
CONCERT POP FOLK : BRIGITTE
20h30
Brigitte est un duo étonnant et insolent. Deux sacrées filles dont les chansons à saveur indie pop s'inspirent de folk et de chanson française ou de hip-hop.
Adulte : de 23 à 28 €, enfant : 17 € (-20 ans).
Tél. : 04 50 43 24 24 (billetterie).
Château Rouge

STAGE YOGA
De 9h à 12h
Yoga bien-être du samedi animé par Françoise Schaffter.
MJC Centre

11 ET 12 AVRIL
Carnaval
Samedi, animations dans le centre-ville de ***15h à 19h***. Remise des clés par le maire à 17h30. Départ du défilé illuminé à ***20h30*** vers le complexe Martin Luther King. Bal costumé disco (entrée gratuite pour les gens déguisés).
Dimanche, animation musicale à ***10h*** en ville. A ***12h*** apéritif sur le parvis du complexe Martin Luther King. Départ du corso à ***15h***. Dès ***17h*** podium musical puis brûlage de Mr Carnaval.
Organisé par la Lustig' Music
Tél. : 06 85 79 67 61
Centre-ville

12 AVRIL
DU CHANT MÉDIÉVAL À POULENC
17h
La musique sacrée dans tous ses états ! Concert d'orgues avec un choeur de femmes.
Organisé par les "Orgues annemassiennes". Entrée gratuite.
Eglise Saint-Joseph

14 AVRIL
RÉUNIONS RÉSEAUTAGE
De 9h à 12h
Animées par les Talents du Grand Genevois (TGG). Organisées par le Groupement transfrontalier européen. Tél. 04 50 87 78 90.
50, rue de Genève

15 AVRIL
SPECTACLE JEUNE PUBLIC "COMME MOI MAIS PAS PAREIL"
14h30
Nous sommes tous différents ! Mais accepte-t-on la différence ? Qui mieux que le clown, bouffon des temps modernes, peut montrer du doigt nos comportements ?
Tarif : 4€ /enfant. A partir de 3 ans.
Organisé par la MJC Sud et la MJC Centre. Dans le cadre de la 4e saison interculturelle de la MJC Sud.
Auditorium du Perrier

PT : Plein Tarif / TR : Tarif Réduit

SUR LE RING
©Bertrand Pichene

FAIR PLAY
©Rebecca Josset

ORCHESTRE DES PAYS DE SAVOIE
©Ghislain Mirat

15 AVRIL
LECTURES ECLAIRS
16h30
30 minutes pour découvrir et écouter des histoires. A partir de 3 ans.
Entrée libre dans la limite des places disponibles.
Bibliothèque du Perrier

GOÛTER PHILO
17h
Une heure pour partager avec les enfants entre 6 et 12 ans et les faire réfléchir à des questions importantes.
Bibliothèque de Romagny

CONFÉRENCE : GAZA, PRISON À CIEL OUVERT
20h
Conférence-débat de Soha Bechara, membre de l'association "Filmer, c'est exister". Organisée par l'Université populaire
Salle 24/25, complexe Martin Luther King

17 AVRIL
ATELIER D'ÉCRITURE "BAZAR BIZARRE"
19h
Avec l'auteur Joseph Incardona.
Public adulte, gratuit, sur inscription (places limitées).
Bibliothèque Pierre Goy

18 AVRIL
CONCERT REGGAE : CLINTON FEARON
20h30
La musique de Clinton Fearon c'est un reggae jamaïcain authentique qui donne le sourire. Première partie avec les Green Valley Vibes.
Plein tarif : 18 €, tarif réduit : 15 €.
Tél. : 04 50 43 24 24 (billetterie).
Château Rouge

20 AVRIL
CONFÉRENCE « RECHERCHE D'EMPLOI, BIEN GÉRER CETTE TRANSITION PROFESSIONNELLE »
De 9h à 12h
Animée par Benoît Roux, de l'association Talents du Grand Genevois (TGG). Organisée par le Groupement transfrontalier européen.
Tél. 04 50 87 86 09.
50, rue de Genève

23 AVRIL
ATELIER CV ET LETTRES DE MOTIVATION
De 9 à 12h
Inscription via le site www.cite-metiers-grand-geneve.fr
Cité des métiers du Grand Genève - Centre associé Annemasse

23 AVRIL
CONSEIL MUNICIPAL
18h30
Salle du conseil, Hôtel de Ville

25 AVRIL
CONCOURS ARTISTIQUE XY PERRIER 4e ÉDITION
20h
Organisé par la MJC Sud centre social.
Auditorium du Perrier

RENCONTRE LETTRES FRONTIÈRE
16h30
Avec l'auteur Ingrid Thobois autour de son œuvre. Rencontre offerte par la FACIM (Fondation d'action culturelle internationale en montagne).
Public adulte, entrée libre.
Bibliothèque Pierre Goy

28 AVRIL 7 ET 9 MAI
CONCERT : ORCHESTRE DES PAYS DE SAVOIE
Pour fêter ses 30 ans, l'orchestre propose une série de concerts pour satisfaire le plus grand nombre. Ces concerts commentés sont accessibles à toute la famille afin de découvrir le répertoire propre aux dix-neuf cordes, deux hautbois et deux cors qui composent l'Orchestre des Pays de Savoie.
Adulte : de 9,50 à 11,50 €. (Plein tarif / Tarif réduit).
Tél. : 04 50 43 24 24 (billetterie).
Château Rouge

28 AVRIL
VISITE DIALOGUÉE
18h30
Entrée : 6€,
gratuit pour les adhérents.
Villa du Parc, centre d'art contemporain

29 AVRIL
THEATRE : RIQUET
14h30
D'après le conte populaire Riquet à la Houppe de Charles Perrault. L'histoire traite de la métamorphose amoureuse et défend l'idée que l'amour donne esprit et beauté à tout ce qu'il touche. Spectacle accueilli en collaboration avec le Sou des écoles.
Adulte : de 10 à 12 € (Tarif réduit / Plein tarif), enfant : 7 € (- 20 ans).
À partir de 8 ans.
Tél. : 04 50 43 24 24 (billetterie).
Château Rouge

FORUM DE L'EMPLOI ET DE L'ÉGALITÉ DES CHANCES
De 10h à 17h
Organisé par la Ville.
Complexe Martin Luther King

29 AVRIL
CONFÉRENCE "LES MURS"
20h
Par Olivier Massot, journaliste au journal catalan en ligne LA CLAU.
Organisée par la MJC Sud centre social et l'Université populaire.
Salle MC Solaar, Mjc Sud

ZOOM SUR LES MÉTIERS DE L'HUMANITAIRE : LES MÉTIERS DE TERRAIN
De 10h à 12h
Séance d'information sur les métiers de terrain dans le secteur de l'humanitaire, à travers des témoignages de professionnels.
Inscription via le site www.cite-metiers-grand-geneve.fr
Cité des métiers du Grand Genève - Centre associé Annemasse

29 ET 30 AVRIL
THEATRE HUMOUR : FAIR-PLAY
19h30
"Fair-Play", c'est un regard drôle et décalé sur le sport, une succession de tableaux évoquant malicieusement certains ridicules humains liés à des rêves de gloire. Adulte : de 15 à 18 € (Tarif réduit / Plein tarif), Enfant : 12 € (- 20 ans). À partir de 8 ans.
Tél. : 04 50 43 24 24 (billetterie).
Château Rouge

30 AVRIL
TROUVER CES OFFRES D'EMPLOI NON VISIBLES
De 14 à 16h
Inscription via le site www.cite-metiers-grand-geneve.fr
Cité des métiers du Grand Genève - Centre associé Annemasse

2 MAI
BIBERONNADES
9h15
Le rendez-vous lecture des tout-petits. Pour les moins de 4 ans, entrée libre.
Bibliothèque Pierre Goy

6 MAI
CINE SPECTACLE : HANSEL ET GRETEL
19h30
D'après le conte des frères Grimm. Dans cette version, Hansel et Gretel ne sont pas des enfants mais des personnes âgées. En inversant les rapports enfants/parents, "Hansel et Gretel" nous interroge sur le rapport que nous entretenons avec nos «vieux». Spectacle accueilli en collaboration avec le Sou des écoles.
Adulte : de 10 à 12 € (Tarif réduit / Plein tarif), Enfant : 7 € (- 20 ans).
À partir de 6 ans.
Tél. : 04 50 43 24 24 (billetterie).
Château Rouge

7 MAI
CONCERT ROCK RAP : LA CANAILLE I CABADZI
Soirée en co-plateau : deux concerts à part entière pour cette soirée à l'énergie rock et au flow rap.
Plein tarif : 15€, tarif réduit : 11€.
Tél. : 04 50 43 24 24 (billetterie).
Château Rouge

11 MAI
JOURNÉE NATIONALE DE L'ORGUE
18h
Les pièces célèbres de l'orgue classique par Eric Latour, titulaire des grandes orgues de la cathédrale d'Annecy. Concert didactique pour petits et grands et retransmis sur écran géant. Organisé par les "Orgues annemassiennes".
Eglise Saint-Joseph

GOÛTER PHILO
17h
Une heure pour partager avec les enfants entre 6 et 12 ans et les faire réfléchir à des questions importantes.
Bibliothèque de Romagny

13 MAI
LECTURES ECLAIRS
16h30
30 minutes pour découvrir et écouter des histoires. A partir de 3 ans, entrée libre dans la limite des places disponibles.
Bibliothèque du Perrier

CONCERT JAZZ KLEZMER : DAVID KRAKAUER
20h30
Engagé dans une relecture de la musique klezmer, l'artiste new-yorkais réinvente cet « Est » que ses grands-parents ont fui à l'époque des pogroms.
Adulte : de 19 à 22 €,
enfant : 14 € (- 20 ans).
Tél. : 04 50 43 24 24 (billetterie).
Château Rouge

RETROUVEZ L'AGENDA SUR LE SITE INTERNET DE LA VILLE
www.annemasse.fr
Pour nous contacter ou figurer dans l'agenda :
benedicte.limon@mairie-annemasse.fr/ dg@mairie-annemasse.fr

Conservatoire de Musique
retrouvez toutes nos auditions et concerts sur le site : www.annemasse.fr rubrique culture

PT : Plein Tarif / TR : Tarif Réduit

Expression de la Majorité « Annemasse ensemble »

LES DONNEURS DE LEÇONS OU L'ARROSEUR ARROSÉ

Pour les millions de nos concitoyens qui ont défilé le 11 janvier à Annemasse, comme dans toute la France, **l'esprit du Rassemblement républicain est une évidence**. Cet événement fondateur a rassemblé des femmes et des hommes de toutes convictions.
Au delà de tout calcul politique, ce fut une réalité sensible, concrète, immédiate qui ne se discutait pas. Les seuls à s'être tenus à l'écart, ont été les dirigeants du Front national.
Les Français savent qu'aux heures les plus cruciales de notre histoire collective, les clivages peuvent s'atténuer, les divergences s'estomper et **les rapprochements s'opérer sur l'essentiel** : la préservation de notre modèle démocratique, la défense des libertés et le respect de la personne humaine.
Face aux défis qui se présentent à notre pays, la seule réponse réside dans **ce qui nous rassemble**, non dans ce qui nous divise.
L'attitude du parti de M. Mermet, lors de la législative partielle dans le Doubs vient de démontrer de façon cinglante que **l'ambiguïté avec le FN est dans son propre camp**.
Au choix net et cohérent de 2002 des partis et électeurs de gauche, en faveur de Jacques Chirac, l'UMP prône le « ni-ni », formule qui prête à toutes les ambiguïtés.
Une double négation ne peut être une vision quand l'essentiel est en cause : notre République et ses valeurs !
Cela revient à renvoyer et mettre sur le même plan, les héritiers de Jaurès et de Mendès-France et ceux de Maurras et de Tixier-Vignancour.
Le Rassemblement républicain n'est pas un compromis politicien, ni un argument partisan.
Il est un état d'esprit, une prise de conscience, **une volonté de réaffirmer l'attachement aux mêmes valeurs.**

En ces temps où « *Il faut être grand, pas petit* », l'opposition n'a de cesse de fustiger une connivence, voire une alliance entre la majorité municipale et les représentants locaux du Front national. **Enfermés dans leurs manœuvres revanchardes**, ils préfèrent diffamer vos représentants. Pendant que certains apportent pour seule vision d'avenir pour la ville les démarches procédurières et les effets de manche des prétoires, les élus de la majorité, eux, travaillent dans l'intérêt de tous.
La Ville d'Annemasse, est **un creuset du vivre ensemble** ; dans notre territoire transfrontalier où la cohésion sociale est une nécessité encore plus grande, **la diversité fait partie de notre patrimoine commun**.

Alors que des sondages révèlent que près de la moitié des sympathisants UMP est favorable à des alliances avec le FN et prêt à voter pour ses candidats, nous réaffirmons qu'aucun compromis, ni concession ne sera jamais fait aux idées néfastes du Front national.
Entre la République et l'extrême-droite, **nous choisirons, nous, toujours la République !**

ANNEMASSE ENSEMBLE.
L'AVENIR AU QUOTIDIEN
www.annemasse-ensemble.fr
contact@annemasse-ensemble.fr

Annemasse et sa mémoire

Une borne milliaire gallo-romaine exposée en mairie

La borne milliaire gallo-romaine que conserve la Ville depuis 1945, est visible à l'Hôtel de Ville, dans le sas à droite de l'entrée principale, après six mois de restauration.

Le terme milliaire est utilisé pour qualifier les bornes routières romaines, destinées à marquer les distances sur les principales voies romaines. Celles-ci étaient mesurées en « milles » romains , soit 1482 mètres. La borne d'Annemasse fut découverte en 1869 à proximité du pont qui enjambe le ruisseau de la Géline, route de Bonneville. Achetée par l'égyptologue Alexandre Moret, elle fut classée monument historique en 1939 puis donnée par sa famille annemassienne à la Ville.
Cette colonne cylindrique en pierre calcaire à gros grain, est posée sur une base carrée et mesure 1,67 m de haut, 32 cm de diamètre. Son implantation originelle correspondrait à l'une des extrémités de la voie romaine du Sud du lac Léman, construite au IVe siècle. La borne porte une dédicace, devenue illisible, à ceux qui ont fait construire la voie, soit l'empereur César Galère Valérius Maximianus (305-311) et Maximin Daïa (306-313).
Brisée à la base, les travaux de restauration de la borne ont consisté au traitement des mousses et lichens, nettoyage de la pierre, remontage des morceaux et stabilisation pour un montant total de 3732 euros, subventionnés à près de 50 % par la Direction Régionale des affaires culturelles (DRAC) et le Conseil général.

EN SAVOIR PLUS :
www.annemasse.fr/Mémoire et histoire

Rassemblement républicain, et après ?

Les attentats du mois de janvier 2015 ont donné lieu à une manifestation d'unité nationale sans précédent depuis la Libération. Une fois l'émotion retombée, les répliques de ce séisme ne font que commencer. Les Français prennent conscience des échecs du fameux modèle tant vanté, mais jamais imité : **échec de l'école** malgré 60 milliards de dépenses annuelles pour de piteux résultats dont une réforme ratée sur les rythmes scolaires, **échec économique** avec une industrie déclinante et un chômage record, **échec financier** avec une dette publique galopante avoisinant 100% du Pib, **échec social** avec l'augmentation de la précarité, **échec de l'intégration et de la politique de la Ville** malgré 11 milliards d'euros investis en 10 ans dans les quartiers défavorisés.

Ils **accablent les hommes politiques, droite et gauche confondus**, qu'ils rendent responsables du déclin de la France sans jamais s'interroger sur leur propre responsabilité, murés dans le refus de voir l'évolution du monde et résistant à tout changement la tête dans le sable, aussi efficaces devant le danger que l'autruche.

Et c'est sans surprise que le **Front National, une fois encore, va tirer profit du malheur de la Nation** : 30% d'intentions de votes aux élections départementales. Ce n'est qu'un début. Un parti sans programme, sauf à dire que demain on rase gratis, un parti sans politique, sauf à dire que l'Europe serait responsable de l'agonie voulue par les français, un parti extrême surtout dans la démagogie risque de remporter la mise électorale.

Depuis l'élection de François Mitterrand en 1981, **la gauche a instrumentalisé le Front National**. Le PS fait monter le FN et le FN fait gagner le PS. F. Mitterand a fait des émules dans la « basse-cour municipale ».

Annemasse applique cette logique. Le Front National, en engrangeant plus de 13% des suffrages lors des élections municipales à Annemasse **a permis la victoire de la gauche conduite par C. Dupessey**, laquelle pour la première fois depuis 30 ans n'a pas obtenu la majorité absolue.

Sans le FN, la gauche serait dans les choux. Le FN est donc bien l'allié du PS.

Le Tribunal administratif a annulé les élections en raison de la fraude inadmissible commise par le FN local qui a triché honteusement dans les dernières élections en inventant une candidate sur sa liste. Une vielle dame qui vit dans un établissement à Gaillard pour personnes dépendantes en a été la victime.

Cela était nécessaire au FN, car **sans cette candidate fantôme il n'avait pas le nombre requis de candidats pour pouvoir présenter une liste**. Grâce à la falsification de la signature de cette vielle dame, il a pu déposer sa liste in extremis à 30 minutes de la clôture.

C. Dupessey a fait appel du jugement qui a annulé l'élection en raison de cette fraude.

Dans le mémoire qu'il a rédigé, il fait front commun (!), avec le FN. **M. Dupessey ne demande même plus l'invalidation des candidats du FN ni même leur inéligibilité**. Frauder pour lui n'a aucune importance, et il ose encore donner des leçons de rigueur républicaine. La morale du politicien, pour qui tous les moyens sont bons pour garder les avantages du pouvoir, se découvre dans cette comédie.

Elle signe l'alliance objective entre la gauche et le FN. Et ce d'autant plus que durant les quelques mois où il a siégé au conseil municipal, le représentant FN a soutenu la politique conduite par la majorité. Les électeurs qui votent pour le FN doivent savoir qu'avec leur bulletin ils votent en fait pour C. Dupessey et qu'ils sont trompés avant de se tromper.

La seule alternance possible, au plan local comme au plan national, c'est le vote en faveur de la droite républicaine rassemblée.

Le Groupe « liste Annemasse 2014 »
Salah Benattia - Jean-Pierre Benoist - Sylvain Bogeat - Caroline Duret-Nasr - Nicole Favre - Maxime Gaconnet - Louis Mermet - Emilie Rey

Contact : annemasse2014mermet@gmail.com

Les parcours du Cœur

Fédération Française de Cardiologie
Association de lutte contre les maladies cardiovasculaires
www.fedecardio.org

ANNEMASSE

Samedi 28 mars 2015
Place de la Libération de 14h à 18h

Dimanche 29 mars 2015
Maison des sports de 9h à 12h

Bouger, s'amuser, s'informer, se tester
sur de nombreuses animations
Prenez votre santé à cœur !

service des sports et communication de la Ville d'Annemasse et service communication de la FFC – Ne pas jeter sur la voie publique

ANNEMASSE
à vivre ensemble

www.annemasse.fr
annemasse.officiel